

(fenêtres) (sur. cours)



*Dossier :
le théâtre
à l'école*

*Suppression
de postes:
les recettes
de Chatel*



24 juin

Manifestation et grève



(fenêtres) (sur. cours)

N° 342 7 juin 2010

Édit



Actu

5

RYTHMES :
9 demi-journées à Brest
**ÉCONOMIES
BUDGÉTAIRES :**
les pistes
« scandaleuses » du
ministère



Dossier

14

THÉÂTRE À L'ÉCOLE :
Quand l'enfant entre
en scène



Métier

20

**PRINTEMPS DES
MATERNELLES :**
des CM2 dirigent
une rencontre
sportive



Réflexions

26

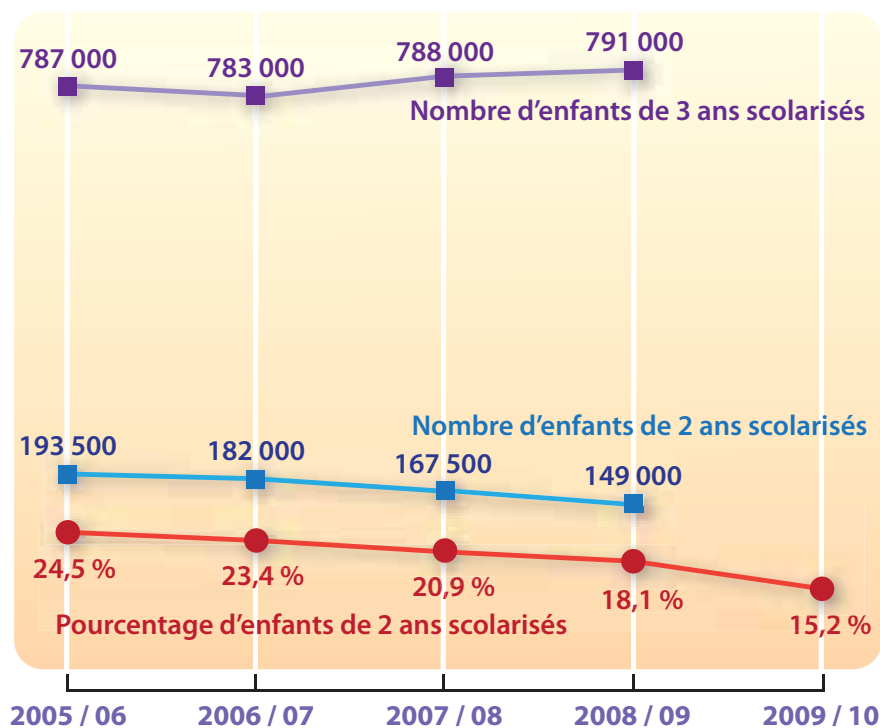


DÉFICITS PUBLICS :
orientations gouvernementales
POLLUTION DANS LES ÉCOLES :
mesures dans 1200 écoles
MARTINE SEGALEN :
À qui appartiennent les enfants ?

La crise a bon dos : même si personne, au gouvernement, n'a prononcé le vilain mot de rigueur, c'est bien de cela dont il s'agit. Les pistes proposées aux inspecteurs d'académie pour continuer de « dégraisser le mammoth » n'ont d'autres ambitions que de les aider à trouver quelques milliers de postes à supprimer, « sans dégrader l'enseignement » selon le ministère. C'est sûr qu'augmenter les effectifs dans les classes, supprimer les dernières classes maternelles accueillant encore les moins de trois ans ou embaucher des étudiants pour assurer les remplacements ne peuvent en aucun cas nuire à la qualité du service public d'éducation ! De même que fermer des petites écoles, supprimer des postes RASED et les psychologues scolaires, les intervenants extérieurs, ou renvoyer la formation continue hors temps de service... En toile de fond les annonces sur la réforme des retraites déroulent sans fin l'idée que, l'espérance de vie progressant, il faut travailler plus... oubliant les paramètres de l'emploi, du pouvoir d'achat, d'une fiscalité plus juste... À la veille de l'été, malgré les sorties et les kermesses, les projets à boucler, l'heure sera encore à la mobilisation le 24 juin, par des manifestations et des grèves qui pèseront sur le gouvernement dès lors qu'elles rassembleront largement !

Marianne Baby

Enfants scolarisés de 2 et 3 ans



800 000 enfants, c'est approximativement l'effectif d'une classe d'âge et donc le nombre d'élèves par tranche d'âge... sauf pour les 2 ans. En effet l'effectif des 2 ans scolarisés est tombé à la rentrée 2009 bien en dessous de 150 000, et le taux de scolarisation des 2 ans continue à chuter (voir p. 12) : de 35 % en 1999, il est descendu à 15,2 % à la rentrée 2009.

Le SNUipp tient congrès à Brive

« Pour l'égalité et la réussite, jouons l'école ». C'est sur ce thème que le SNUipp tiendra son 8ème congrès à Brive en Corrèze du 14 au 18 juin. Réflexions et débats vont animer ces quatre jours où quelque 450 congressistes venus de tous les départements de métropole et d'Outre-mer vont dessiner les contours d'une école réamorçant la réussite de tous les élèves. Pointé comme inégalitaire et injuste, malmené par les restrictions budgétaires, notre système éducatif a, plus que jamais, besoin de se transformer. « *Quels nouveaux fonctionnements inventer pour mieux faire réussir les élèves? Quelles mesures pour améliorer les carrières? Quel syndicalisme promouvoir pour agir aussi sur d'autres terrains que l'école?* » seront quelques-unes des questions en débat.



Pour nourrir les échanges, Françoise Lantheaume, maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2 interviendra sur les tensions et les transformations auxquelles est soumis aujourd'hui le travail enseignant. Une table ronde sur la formation est également au programme avec Gilles Baillat, président de la CDIUFM et Jean-Baptiste Prévost, président de l'UNEF.

Marche des fiertés Le 26 juin, la Marche des fiertés LGBT (lesbienne, gay, bi et trans) sera l'occasion pour la FSU et le SNUipp de se distinguer en manifestant à Paris avec « des pousse-pousse vélos ». Après les marches de province, plus de 500 000 personnes sont attendues pour réclamer l'égalité des droits.

Pas de bébés à la consigne Pas de bébés à la consigne appelait à des manifestations le 29 mai. Ils ont été plusieurs milliers de parents et de professionnels de la petite enfance à répondre à l'appel dans 40 villes, mobilisés ensemble contre la dégradation de la qualité d'accueil des tout-petits. Une « *déferlante nationale* » qui ne restera pas sans suites.

Travail des enfants

Le BIT, *Bureau international du travail*, a présenté le 10 mai l'état des lieux sur le travail des enfants. Alors que l'objectif de l'éradication totale du travail des enfants en 2016 est désormais jugé « *inatteignable* », l'inquiétude porte sur le relâchement des efforts et la diminution des progrès. Encore 215 millions d'enfants et d'adolescents de 5 à 17 ans travaillent : les garçons sont les plus nombreux (128 millions), un tiers des enfants qui travaillent sont africains, l'agriculture emploie 60 % d'entre eux. Par ailleurs, le BIT rappelle que 72 millions d'enfants restent privés d'éducation.

82 %

des parents d'élèves, selon un sondage CSA, déclarent que l'autorité fait défaut aux autres parents comme aux enseignants. En même temps, plus de 86 % des parents estiment qu'ils ont suffisamment d'autorité dans leur foyer. C'est pas moi, c'est les autres !

Grande-Bretagne Changement de cap

« *Je préférerais un prof diplômé en physique d'Oxford ou Cambridge plutôt qu'un diplômé d'une université poubelle titulaire du CAPES* ». C'est ce qu'a déclaré le nouveau ministre britannique de l'éducation Nick Gibb. Haro sur la pédagogie donc... Le ministre s'est mis la communauté éducative à dos d'autant que les mesures d'austérité gouvernementales concernent la baisse des crédits affectés aux écoles publiques. Pourtant les résultats de la politique travailliste commençaient à se faire sentir : infléchissement des effets des écarts sociaux sur les résultats scolaires, équipements des écoles. En Grande-Bretagne, 80 % des salles de classe disposent d'un tableau interactif.

Gaza

La FSU a condamné « *avec la plus extrême vigueur* » l'attaque dans les eaux internationales de « *la flottille de la liberté* », convoi humanitaire acheminant 10 000 tonnes d'aide matérielle, médicale et scolaire. Le blocus de Gaza a des conséquences dramatiques pour les populations civiles. La FSU appelle la communauté internationale à exiger qu'Israël respecte enfin le droit international.

« Banlieue : un sentiment d'abandon »

Vous êtes l'auteur d'une lettre ouverte sur les banlieues, pourquoi ?

Depuis un moment déjà, les maires des villes de banlieue publient des tribunes dont fait partie *La lettre à ceux qui ignorent la banlieue*. Le sentiment c'est que dans le débat public la banlieue est oubliée. Elle n'y entre que quand des voitures brûlent. Ce sentiment d'abandon est d'autant plus fort que les injustices, les inégalités territoriales se creusent et que les tensions s'accroissent.



Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois.

Quelles sont les difficultés que les banlieues rencontrent aujourd'hui ? Marquent-elles l'échec de la politique de la ville ?

L'analyse de la politique de la ville montre qu'elle a eu des effets très positifs mais elle montre ses limites, notamment structurelles. La résorption des grandes inégalités ne dépend pas uniquement de la politique de la ville mais concerne tous les ministères. Prenons l'exemple de la question des inégalités territoriales dans la réussite scolaire. Qui doit s'en occuper ? Pour moi, il est illu-

soire de penser qu'un tel problème puisse se régler avec 3 francs 6 sous donnés à l'aide aux devoirs. Cela dépend prioritairement de l'éducation nationale et des moyens qu'elle met.

Quelle est votre réaction aux déclarations du premier ministre au Conseil national des villes ?

Le président nous a habitués à un rythme de réforme au galop sur la taxe professionnelle, sur la réforme des collectivités territoriales... Le 8 février 2008 il annonçait une réforme de la po-

litique de la ville. En mai 2010, François Fillon nous annonce qu'il faut réfléchir encore. Cela traduit une non-volonté politique et une forme de mépris pour tout le travail fait depuis des années par les élus. Nous avons fait des propositions. Il est temps maintenant de passer à l'arbitrage politique mais je crains que le délai d'un an ne se traduise, pour cause d'élections présidentielles, à un report à 2013.

Propos recueillis par
Lydie Buguet

Erasmus

Les Français de plus en plus partants

28 283, c'est le nombre d'étudiants français partis séjourner à l'étranger dans le cadre du programme *Erasmus* durant l'année universitaire 2008-2009 d'après le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un chiffre en augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente, qui a permis à la France de souffler à l'Allemagne la place de premier pays participant. Cette forte hausse s'explique moins par le développement des échanges universitaires que par celui des stages à l'étranger qui concernaient en 2008-2009 quelque 4 723 étudiants *Erasmus*, contre 3 389 l'année précédente. Malgré une hausse de 35 % du nombre de participants depuis 2003, le programme d'échange européen

est toujours loin d'être complet. Ainsi, sur les 27 000 bourses proposées en 2008, près de 4 000 n'ont pas trouvé preneur.



© Tanguy Cadieu/Naja



Retraites: « Rien n'est joué! » Manifestation et grève le 24 juin

Face à un gouvernement qui souhaite « maintenir le cap », l'intersyndicale du 27 mai appelle à une nouvelle « journée de mobilisation » pour le 24 juin sur l'emploi et les retraites.

La journée d'action du 27 mai a montré la capacité de mobilisation des salariés sur la question des retraites. Le Document d'orientation sur la réforme des retraites transmis le 16 mai aux partis politiques, aux partenaires sociaux et aux organisations syndicales de la Fonction publique se voulait, dans ses engagements, rassurant: « sauvegarder le régime par répartition », « écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des Français ou augmenterait le chômage »... Une phraseologie qui n'a pas longtemps caché les intentions du gouvernement. Un dogme qui en paraphrasant une doctrine célèbre se résume à: « travailler plus longtemps pour gagner autant ». En effet, le gouvernement a précisé ses pistes de travail par voix de presse: recul de l'âge légal de départ à la retraite et allongement de la durée de cotisations a annoncé le ministre du travail Eric Woerth. « Inacceptable! » a répondu le million de manifestants dans les rues. Non seulement cette décision ne répond pas à la question de la pérennité du système des retraites par répartition mais elle est injuste et inégalitaire pour nombre de salariés. Elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et sur les plus précaires d'entre eux. Dans le même temps, l'annonce de la par-

ticipation des hauts revenus à ce financement demeure bien symbolique. Aucun chiffre n'est venu préciser cette déclaration et rien ne présage une taxation des revenus financiers à la hauteur des besoins. Le gouvernement a aussi évoqué l'harmonisation éventuelle entre le public et le privé. Cette façon de distiller des informations au compte-gouttes multiplie les incertitudes et des inquiétudes mais surtout maintient le flou sur les véritables intentions du ministère.

Alors que le projet de loi devrait être annoncé le 18 juin, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin. Le président de la République a indiqué que le projet de loi serait déposé sur le bureau du parlement à la rentrée. Rien n'est joué donc. Jusqu'à l'automne, l'intersyndicale a l'intention de peser et de faire avancer ce dossier avec l'aide et l'intervention des salariés.

La question de l'emploi public sera aussi au cœur des revendications des enseignants le 24 juin. La chasse aux 18 000 postes lancée par le ministère de façon cynique et brutale (lire p. 12) ne peut rester sans réponse.

Lydie Buguet

La retraite, une affaire de jeunes!

Le collectif jeunes 95 sur les retraites organise dans le Val-d'Oise une conférence débat sur la retraite avec Bernard Thibaut de la CGT, Bernadette Groison de la FSU, Jean-Baptiste Prévost de l'UNEF et Antoine Evennou de l'UNL le vendredi 11 juin à Cergy-Pontoise.

Quelles pistes pour les fonctionnaires?

Hausse des cotisations?

Aujourd'hui, alors que les employés du privé reversent 10,55 % de leur salaire brut au régime des retraites, le taux de cotisation des fonctionnaires n'est que de 7,85 %. Une hausse de la cotisation est envisagée. Elle se traduirait par une baisse des rémunérations.

Jusqu'à 70 ans?

Le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans pour les fonctionnaires et de 55 à 56 ou 57 ans pour ceux en service actif aurait une conséquence sur le niveau des pensions. Aujourd'hui l'âge moyen de départ en retraite des enseignants des écoles est de 56 ans. Les enseignants des écoles devront-ils poursuivre leur travail avec les élèves jusqu'à 70 ans pour pouvoir bénéficier d'un taux de pension décent?

Mère de 3 enfants et enseignante jusqu'au bout?

Aujourd'hui, il n'y a pas de condition d'âge minimum pour que les fonctionnaires, mères de 3 enfants partent à la retraite quand elles ont 15 ans de service actif. Une sur six bénéficie de cette mesure, à un âge moyen de 51 ans. Le SNUipp condamne par avance toute remise en cause de ce droit.

Brest cherche son rythme

L'école élémentaire du Sanquer à Brest vit à son heure depuis la rentrée 2009 sur la base de 9 demi-journées. Ce projet de l'équipe a vu le jour après maintes péripéties avec le soutien d'une municipalité très investie dans l'aménagement des rythmes de l'enfant.

Brest a ses particularités : la ville était restée dans les années 90 sur un fonctionnement de 9 demi-journées dans un département qui avait opté pour la semaine à 4 jours, et ce, afin de ne pas fragiliser les enfants de milieux populaires et éviter les soirées tardives. Lorsque les décisions de Xavier Darcos ont poussé aux 4 jours, la mairie a lâché prise... pour reprendre la discussion dans les écoles dès le printemps 2009. Sans succès, sauf à l'école élémentaire du Sanquer qui travaille sur 5 matinées, dont le mercredi, et quatre après-midi. La journée de classe est plus courte – de 9 à 12 et de 14 à 16h 15 –, l'aide personnalisée se déroulant jusqu'à 17 heures. Pour les autres élèves des ateliers associatifs sont proposés par la ville. Cet investissement municipal – assez coûteux – a facilité l'acceptation des parents. Comme l'explique Valérie Gozdik, membre élue de l'association de parents d'élèves, de nombreux parents n'ont pas perçu d'emblée où est l'intérêt de leurs enfants. Certains se sont sentis mis au pied du mur, contrariés dans leur organisation familiale, ou professionnelle ou encore au regard des activités enfantines du mercredi.

Aujourd'hui tout le monde se montre satisfait, mais on n'est pas en mesure d'évaluer l'efficacité de cette organisation. Les

« comment concilier les différents temps pour que l'enfant puisse souffler en évitant la surcharge d'activités ou bien l'inactivité totale ? »

enfants apprécient des après-midi plus courtes. Pour sa part, Jean-Yves Pochart, enseignant en CM2, apprécie d'avoir « retrouvé une certaine respiration, avec des

pratiques qui évoluent, des séquences plus courtes et plus variées ». Annie Le Rest, enseignante en CP, « a le temps de faire autre chose que français et maths... » Pourtant c'est bien la même durée de temps de classe, mais dans une répartition différente avec plus de matinées, c'est, constate-t-elle, « plus de cerveau disponible ! » Jean-Yves rappelle les recherches des chronobiologistes et insiste aussi avec un peu d'humour sur la

nécessité de « mesurer aussi l'énergie des enseignants, épuisés à 18 heures ! » Le travail d'équipe a retrouvé sa place. La répartition des matériels et créneaux d'activités (sport, BCD, Tice, etc...) est simplifiée. En réalité, comme l'observe Catherine Regimbeau, enseignante de CE1-CE2, cela recouvre bien plus que la simple définition d'heures d'entrées et de sorties et « il faut prendre en compte aussi l'avant et l'après, quand la garderie





« L'école finit à 16 h 30 mais les élèves ont des activités jusqu'à 17 heures. Cette organisation donne à tous le sentiment de moins courir après le temps »



© Marcel Mochet

commence à 7 heures et finit à 19 heures! » Selon Paul Monnoyer, chef du projet éducatif local de la ville de Brest, la complexité des enjeux collectifs et individuels, les résistances des parents et des enseignants obligent à *« avancer par petites touches, sans forcing »*. Une autre expérience prévoit une pause méridienne allongée jusqu'à 14 h 30. L'atout de Brest est, précise-t-il, *« un partenariat fort entre institutions : conseil général, direction de la cohésion sociale, inspection académique et tout le réseau associatif »*. Mais *« comment concilier les différents temps pour que l'enfant puisse souffler en évitant la surcharge d'activités ou bien l'inactivité totale ? »*, s'interroge-t-il.

L'expérience du Sanquer bénéficie d'un comité de suivi auquel participe l'Inspectrice de la circonscription Marie-Christine Pellé. Pour elle, la mise en place précipitée du dispositif n'a pas permis d'élaborer des critères d'évaluation et *« on est plutôt sur du ressenti »*. Cette *« expérimentation aurait dû aller plus loin en finissant à 15 h 30 par exemple, »* avec l'aide personnalisée le matin ou à midi *« pour éviter la mise en concurrence avec les activités proposées par l'associa-*

tion ». Un point est sûr : il faut poursuivre la réflexion et renouveler les recherches. Mais les annonces de Luc Chatel mettent aujourd'hui les collectivités dans l'expectative. L'État qui se décharge de plus en plus sur les territoires, en limite les finances et les inégalités territoriales sont importantes. Pour Marc Sawicki, adjoint municipal à la politique éducative locale, c'est une question de bien-être au sens large : *« l'école sur 4 jours c'est beaucoup de sommeil en moins pour les enfants, avec des conséquences graves en matière de santé »*. Au Sanquer, *« des parents, opposés au départ, se montrent plutôt satisfaits »*, témoigne-t-il. Il faut prendre le temps de discuter mais sans

tarder non plus. Et *« nous devons réfléchir sur notre propre organisation »*, souligne Pierre Jagot, président de la FCPE du Finistère, en réponse au ministère qui vante d'autres modèles en Europe.

Les enseignants de l'école élémentaire du Sanquer s'étonnent parfois que cette affaire de revenir à 9 demi-journées, une situation jugée *« normale »* il y a encore peu et qui perdure dans d'autres régions, ait fait autant de bruit. Ils ont simplement voulu un peu secouer le carcan du temps, pour eux et pour leurs élèves, avec cette question d'Annie : *« vouloir les faire grandir à toute force, ça rime à quoi ? »*.

Michèle Frémont

Bilan négatif pour Darcos

Les réformes du temps scolaire promues par Xavier Darcos ont fait chou blanc. Hormis la mesure du samedi libéré apprécié par une majorité, les bilans négatifs s'accumulent : *Académie de médecine, Cour des comptes, Inspection générale...* Mais trouver une synthèse entre les recherches universitaires, les besoins sociaux et la multiplicité des intérêts particuliers paraît une mission impossible. Luc Chatel met en place le 7 juin une *« conférence nationale sur les rythmes scolaires »* dont les travaux se poursuivront jusqu'en décembre. Cela ne débouchera sur aucune mesure à la rentrée. Par ailleurs une mission parlementaire dirigée par la députée Michèle Tabarot devrait présenter ses avis fin juin. En attendant, la proposition d'expérimentation d'après-midi de sport (activités facultatives) dans quelques classes dans une centaine de collèges et lycées n'est qu'un épiphénomène et n'a pas aujourd'hui les moyens d'une potentielle généralisation.

Cour des comptes

Un effort pour le primaire

La Cour des comptes épingle les inégalités produites par le système scolaire français du fait de choix qui coûtent cher aux élèves les plus fragiles.

On pourrait appeler cela une opération véridité. Le travail auquel s'est livrée la *Cour des comptes* dans un rapport rendu public le mois dernier et intitulé « *l'Éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves* » ne peut que relancer le débat sur la nécessaire transformation de l'école.

Si le portrait est sévère, il ne fait pas dans le catastrophisme scolaire, ni dans l'illusion trompeuse du « *c'était mieux avant* ». Pour les magistrats, c'est justement parce que notre modèle scolaire n'a pas bougé qu'« *il tend à privilégier les élèves sans difficultés* » et qu'il ne parvient pas « *à réduire les inégalités sociales devant l'école* ». Et a priori, quoi qu'en dise le ministère (voir ci-dessous), « *les réformes engagées ont pour défaut de ne pas affronter ce qui tient à cette inadaptation* » du système. C'est ainsi que sont mis à l'index l'organisation de la semaine scolaire ou les dispositifs à destination des élèves en difficulté mal coordonnés et dont les effets ne sont pas évalués. De même, par rapport à la moyenne de l'OCDE, « *la France se situe à un niveau de dépenses annuelles par élève inférieur de 5 % pour la maternelle et de 15 % pour le primaire* ». Même pour l'éducation prioritaire qui concerne un élève sur cinq, le rapport obser-

ve que son coût est mal connu, sans doute inférieur de 10 % du chiffre affiché par le ministère. Sont aussi visés les redoublements jugés coûteux et inefficaces, la composition des classes non hétérogènes, ou la suppression de la carte scolaire qui accroît la ghettoïsation des écoles.

Les 13 propositions qui en découlent ouvrent le débat sur les manières de réorienter les politiques scolaires. Sont ainsi interrogés les finalités de notre école mais aussi ses priorités budgétaires ou ses modèles d'organisation. À ce titre, les magistrats prônent « *d'accroître le financement de la difficulté scolaire au primaire* » mais aussi « *de mettre fin à une allocation des moyens uniforme* » qu'il faut « *fonder sur les besoins des élèves* ».

Sébastien Sihr



Un rapport à réactions

Le rapport de la *Cour des comptes* ne pouvait laisser sans réaction. Sur son site, le ministère a publié un long communiqué regrettant que la *Cour des comptes* fasse « *peu de cas des réformes engagées depuis 5 ans. Si des progrès sont encore possibles et souhaitables, du moins nous sommes sur la bonne voie* » affirme-t-il sans pour autant répondre aux critiques sur la cure d'amaigrissement dont sont victimes le primaire et l'éducation prioritaire. Pour le SNUipp, « *c'est bien l'organisation actuelle de notre système éducatif façonnée par les dernières réformes qui est pointée par la Cour des comptes* ». Le syndicat « *partage les préoccupations de la Cour d'accroître les moyens alloués au primaire* », effort tout à fait réaliste si la part réservée à l'éducation au sein du PIB était au niveau de nos voisins européens. Il y a là matière à transformer l'école pour les besoins des élèves, notamment en engageant « *un effort exceptionnel en faveur des établissements confrontés à la plus grande difficulté scolaire* ». En revanche, pour le SNUipp, « *la préconisation d'un pilotage en fonction d'objectifs à court terme ne peut constituer une proposition efficace pour la réussite de tous* ».

En extrait:
Tirés du rapport

◆ **Quels sont les objectifs de l'école?** « *Le système éducatif français est ainsi traversé de contradictions dont celle, fondamentale, entre une vision méritocratique de l'école, conduisant à une sélection des meilleurs élèves et une vision plus globale, orientée vers la réussite de l'ensemble des élèves* ».

◆ **Destins scolaires et origines sociales:** « *en 2008, 78,4 % des élèves provenant de catégories sociales favorisées ont obtenu un baccalauréat général, contre seulement 18 % des élèves d'origine sociale défavorisée* ». Un écart « *de l'ordre du double de celui du Japon, du Canada, ou de la Finlande* ».

◆ **Flagrant délit d'avarice:** De 4,5 % en 1995 à 3,9 % en 2006, la part dans le PIB français consacré à l'école est en baisse. « *En 2006, la France ne figurait plus qu'au 11ème rang de l'OCDE pour le financement de l'enseignement scolaire, tant public que privé, alors qu'elle occupait le 2ème rang en 1995* ».

◆ **Les classes à la taille:** « *Le ministère continue à gérer les taux d'encadrement de manière relativement uniforme, ainsi que le montre le niveau limité de réduction des effectifs moyens dans l'éducation prioritaire (soit 2 élèves de moins par classe en moyenne)* ».

Éducation prioritaire En recherche de souffle

A lors qu'un état des lieux du ministère sur l'éducation prioritaire a été promis pour la fin de l'année scolaire, le SNUipp vient de rendre public le sien sur son site⁽¹⁾. Le bilan partiel est tiré des renseignements fournis par 60 sections départementales du SNUipp mais aussi des informations données par 338 équipes d'écoles exerçant en RAR et RRS. Il fait apparaître des réalités de l'éducation prioritaire que la *Cour des comptes* ne démentirait pas. En premier lieu, il souligne que l'effort à destination de ces territoires scolaires n'est pas à la hauteur du discours ministériel. Il montre ainsi l'urgence de redessiner un modèle de l'éducation prioritaire, sa spécificité étant peu ou pas respectée.

Ainsi, l'écart du nombre d'élèves par classe entre les écoles de ZEP et les autres est seulement de moins 2,25 en maternelle et moins 1,65 en élémentaire pour une moyenne oscillant entre 17 et 25. Près de 43 % des départements notent que leurs moyens RASED ont diminué suite aux suppressions de l'an dernier, 50 % n'ont pas de régime de décharge favorable pour les directeurs et les coordonnateurs, tandis que 33 % ont bénéficié au maximum de 4 jours par an de formation avant tout

sur le fonctionnement et la liaison CM2/6ème. Les équipes estiment aussi que la multiplication des dispositifs (accompagnement éducatif, stage de remise à niveau, aide personnalisée) est venue se superposer aux actions existantes contribuant ainsi à brouiller leur travail. De fait, ces mêmes équipes jugent leur efficacité sur les difficultés des élèves avec nuances. Elles retiennent surtout la possibilité de travailler en petits groupes mais regrettent que c'est trop souvent sur un temps où les élèves sont fatigués et peu disponibles alors que leurs difficultés sont lourdes. Par contre, les enseignants apprécient l'apport varié des maîtres supplémentaires. Ils permettent, sur le temps de classe, des décloisonnements pour travailler en effectif réduit, des co-interventions dans la classe ou la réalisation de projets dans l'école. Mais, leur présence est devenue trop rare.

Sébastien Sihr

(1) : résultats complets et analyse sur le site du SNUipp



Évaluations: Du nouveau?

Le 2 juin dernier, les évaluations CE1 et CM2 ont été passées au crible. Reçues au ministère, les organisations syndicales ainsi que les fédérations de parents ont rappelé leurs critiques du dispositif actuel. La rue de Grenelle serait-elle prête à le faire évoluer? Le ministère annonce vouloir clarifier les objectifs de ces évaluations. Écartée depuis 2008, la DEP qui établissait les évaluations CE2/6ème serait à nouveau sollicitée pour travailler aux nouveaux protocoles. De plus, le ministère s'interroge sur la date de passation. En début de CM2? Aucune possibilité n'est écartée. Par contre, il confirme le codage binaire qui selon lui doit l'aider à évaluer le système. En outre, la DEP pourrait également proposer des outils de repérage et de remédiation plus fins pour les enseignants. Réponse fin juin où une nouvelle réunion est programmée.

Mixité sociale en berne

La libéralisation de la carte scolaire mise en œuvre depuis la rentrée 2007 n'a bénéficié d'aucune évaluation ministérielle mais une enquête réalisée par le syndicat des personnels de direction de l'éducation nationale montre que les effets escomptés en terme de mixité sociale sont loin d'être atteints. Les réponses de près de 3000 collègues et lycées corroborent les observations de la *Cour des comptes* et de l'*Inspection générale*. Des résultats accablants : 51,4 % des établissements ZEP-RAR ont une perte importante d'effectifs (jusqu'à 25 % d'élèves en moins dans 11 % d'entre eux) ce qui renforce le mouvement de ghettoïsation. Mais le plus alarmant c'est l'homogénéisation sociale d'établissements moyens de villes moyennes qui sont complètement déstabilisés par la perte de leurs meilleurs éléments.

Livret de compétences

Au CSE du 3 juin le ministère présente la version « définitive » du livret de compétences. Dans les faits, pour les écoles primaires, il n'y a pas de changement par rapport au livret expérimenté. Au palier 1 (CE1), 3 piliers sont à valider alors qu'au palier 2 (CM2) ce sont les 7 piliers du socle qui devront l'être.

Des assises pour l'éducation

Après celles de Paris l'an passé, les secondes assises de l'éducation ont eu lieu à Bobigny le 5 juin. Ces rencontres font suite à un appel lancé par le *Réseau français des villes éducatrices* avec des syndicats dont la FSU, des partenaires associatifs de l'éducation populaire, de la FCPE, pour construire un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse. Au programme des ateliers, des expériences et des propositions sur la petite enfance, l'éducation prioritaire, l'égalité des chances, la formation tout au long de la vie...

SMA : le Préfet débouté

Lors de la grève organisée dans les services publics le 21 janvier 2010, la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry n'a pas pu assurer le service minimum d'accueil en raison du grand nombre de grévistes dans l'éducation nationale et la fonction publique territoriale. Le Préfet, qui avait déposé un recours, a été débouté au motif de l'impossibilité de fait d'organiser le SMA. Un jugement particulièrement intéressant qui condamne la position du représentant du gouvernement !

La Mayenne au ministère

Mercredi 2 juin, syndicats d'enseignants, parents d'élèves, élus locaux, un député et un sénateur de la Mayenne ont été reçus au ministère. En cause, les opérations de carte scolaire pour lesquelles l'inspectrice d'académie s'est montrée intraitable. La contestation unanime de ses arbitrages n'ayant eu aucun résultat, c'est au ministère que le Mayennais sont allés plaider leur cause. Écoles approchant, voire même dépassant les 30 élèves par classe, globalisation des effectifs des écoles maternelles et élémentaires sur les communes, multiplication des classes de GS-CP, des mesures qui s'ajoutent aux problèmes de remplacement et à l'arrêt des départs en formation spécialisée. Tout en se réfugiant derrière les restrictions budgétaires qu'il soutient, le ministère affirme étudier le dossier. Réponse sous quinzaine.

Instituteurs en attente d'assimilation

Aujourd'hui, « le nombre d'instituteurs s'élève encore à plus de 10000, ce qui ne permet pas d'envisager l'extinction définitive du corps à très court terme ». Dans une réponse adressée par Luc Chatel au SNUipp, le ministre donne les raisons de l'impossibilité réglementaire de procéder à l'assimilation des pensions des instituteurs à celles des professeurs des écoles. Cette mesure demandée par le syndicat permettrait d'aligner le montant des retraites sur celui des PE. La procédure ne pourra intervenir qu'avec l'intégration ou le départ en retraite de la totalité des instituteurs provoquant ainsi l'extinction de leur corps.

Suppressions de postes

Les recettes de Chatel

Pour mettre en œuvre le non-remplacement d'un enseignant sur 2 partant en retraite, le ministère taille à la hache: postes de RASED, scolarisation des 2 ans, remplacements et formation continue, augmentations du nombre d'élèves dans les classes, fermetures d'écoles et regroupements, intervenants en langue vivante, tout y passe.

C'est un document d'une froideur exceptionnelle : Dans le prolongement des mesures d'austérité du gouvernement (voir p. 27), le « schéma d'emplois 2011 - 2013 » donne des instructions aux académies pour repérer les gains d'emploi nécessaires au respect de la contrainte du non-remplacement d'un départ sur deux pour la période 2011 - 2013. La réponse des académies est attendue pour le 15 juin afin que le ministère décide d'éventuelles mesures nationales, du cadrage budgétaire et du nombre de postes aux concours. Il est question de coûts, de gisements, de gain... preuve que l'éducation nationale n'est devenue, pour le gouvernement, qu'un chantier de réduction de la dépense publique. On cherchera en vain mention de la réussite des élèves, des conditions de travail, de l'ambition éducative.

Pour le premier degré, le ministère privilégie cinq pistes et demande aux académies de ne pas se priver d'en trouver de nouvelles, y compris dans les services des inspections. Calculs et simulations diverses doivent permettre « de quantifier les marges de manœuvre », l'éducation prioritaire semblant à peu près épargnée. La première piste, nommée « réduction de la taille des classes », privilégie à la fois l'augmentation du nombre d'élèves par classe et la réduction significative du nombre de classes. Le ministère chiffre à 10000 le nombre de postes qui pourraient être « économisés » si on augmentait d'un élève la taille des classes. Concernant la suppression de classes, les fermetures d'écoles et les créations de regroupements sont recommandées.

La deuxième piste, « réduction du besoin de remplacement », propose de manière très explicite de faire assurer les remplace-

ments courts par des personnels non-titulaires et de déplacer les actions de formation continue à la fois vers des périodes « hors des pics d'absence » et, en priorité, « hors temps scolaire ».

Le chapitre « baisse de la scolarisation des 2 ans », après avoir rappelé la chute du taux de scolarisation en 10 ans de 34,8 % à 15,2 %, préconise de réaliser des économies dans les académies où le taux, « fruit de l'histoire », est significativement supérieur à la moyenne.

La « sédentarisation des enseignants hors la classe » est l'occasion de commander aux académies divers scénarios incluant soit la disparition des postes G, soit la disparition des postes E et G, voire la disparition des postes E, G et des psychologues scolaires ! La justification évoquée est « l'effort » de 16000 postes correspondant au temps dégagé pour l'aide personnalisée... Les postes de conseillers pédagogiques sont également visés : ce sont des postes « à optimiser ».

Enfin, les quelques postes d'intervenants extérieurs en langue vivante et les assistants étrangers peuvent être supprimés puisque le nouveau cursus des professeurs des écoles leur permet d'être habilités.

Les réactions des organisations syndicales et des parents d'élèves ont été unanimes : « irresponsable, scandaleux, désastreux... » Le SNUipp s'adresse à ses partenaires, syndicats, parents d'élèves, mouvements pédagogiques et associations professionnelles des RASED pour déterminer quelle réponse apporter à une orientation aussi cynique. Une lettre unitaire au ministre est en cours d'élaboration. Le 24 juin sera, en tout état de cause, l'occasion de revendiquer un autre budget pour l'école.

Daniel Labaquère

Sur le front de la formation

Les annonces, textes, mesures concernant la mise en œuvre de la formation des enseignants continuent d'être distillés façon puzzle. Ainsi, selon un projet d'arrêté, la titularisation des fonctionnaires stagiaires serait prononcée par un jury composé uniquement d'inspecteurs à partir de l'avis de l'inspecteur de circonscription. Ce dernier s'appuierait sur le rapport remis par le « tuteur », sans avoir nécessairement visité le ou la stagiaire.



Par contre concernant les « tuteurs » impliqués dans la formation professionnelle des fonctionnaires stagiaires, ils seraient pour l'essentiel des PEMF auxquels s'ajouteraient les conseillers pédagogiques et, dans de rares cas, des maîtres d'accueil temporaires. Dans ces deux cas, ces personnels se verraient attribuer aussi l'indemnité de fonction de 957 euros.

Mais comme s'en alertent régulièrement les conseillers pédagogiques, la possibilité d'exercer les missions d'accompagnement des futurs fonctionnaires impliquera aussi d'abonder les moyens dédiés aux frais de déplacement. Un sujet épineux en cette période de disette budgétaire pour l'école.

Michèle Frémont

Recours déposés

Ils en appellent au Conseil d'état. Le SNUipp avec la FSU viennent de déposer un recours en annulation assorti d'un référé-suspension contre la circulaire sur l'accueil, l'accompagnement et la formation des professeurs stagiaires. Objet du contentieux, ce nouveau texte qui ne mentionne pas les IUFM, pourrait être illégal puisque la loi Fillon de 2005 prévoit que la formation s'organise dans ces lieux. La FCPE, Sud-éducation, Sauvons l'université et le Sgen-Cfdt ont également entamé la même procédure.

AVS

Premières reprises

574 AVS (auxiliaires de vie scolaire) dont les contrats arrivent à échéance en septembre devraient être reconduits dans leur mission d'accompagnement d'élèves en situation de handicap. Selon Nadine Morano, la secrétaire d'État à la famille et à la solidarité en charge de ce dossier, la reconduction se fera selon un double dispositif annoncé comme « transitionnel ». Certains AVS seront repris par des associations ayant passé une convention avec le ministère. Nouveauté, cette possibilité est aussi offerte aux services d'aides à domicile (SAAD) agréés au niveau départe-

mental. Dans ce dernier cas, l'éducation nationale s'engage à financer les interventions sur temps scolaire. Pour les organisations syndicales qui demandent une professionnalisation de la fonction, « tout reste à construire ». Les reprises annoncées ne représentent que 2,5 % des 23 000 AVS présents dans l'Éducation Nationale. Pour l'heure, elles ont obtenu le principe du suivi du dispositif de reprise. Le groupe de travail interministériel devant avancer vers « un métier d'accompagnant du jeune handicapé » va être réactivé.

Base élèves: Non aux sanctions

À la suite des sanctions engagées vis-à-vis des directeurs d'école refusant de s'engager dans *Base-élèves* (FSC n° 340), le SNUipp était intervenu au ministère. La demande de levée des sanctions a été renouvelée et appuyée le 19 mai dernier par un communiqué commun de la FCPE, la *Ligue des droits de l'homme* et le SNUipp.

Le SNUipp a, par ailleurs, une nouvelle fois demandé que soit mis en place un observatoire indépendant des fichiers et bases de données de l'éducation nationale. En effet des applications se mettent en place sans concertation ni information des organisations représentatives, tant sur le contenu des données que sur leur utilisation et leur conservation : évaluations, CHORUS, MOSART, AFFEL-NET...

Enseignants référents ENFIN !

La Direction générale des ressources humaines a été sollicitée à maintes reprises par le SNUipp sur la situation des enseignants référents qui sont des enseignants spécialisés chargés de la mise en œuvre des projets de scolarisation pour les jeunes en situation de handicap. La reconnaissance de leur fonction particulière tout comme leurs défraiements posent problème depuis leur création. Le ministère a décidé de répondre en reversant une indemnité de fonction. Son montant reste à préciser.

Direction: retour d'enquête

« Des missions à redéfinir, un fonctionnement à transformer, une structuration à clarifier », tels sont les trois axes d'évolutions qui se dégagent de l'enquête sur la direction et le fonctionnement de l'école dont le SNUipp rend compte dans un « 4 pages » joint à ce numéro. Pour les enseignants, c'est avant tout le temps qui donne le pouvoir de travailler mieux au fonctionnement de l'école et des équipes. Cette synthèse regroupe la parole, recueillie par le syndicat, d'un peu plus de 9 250 enseignants.



Quand l'enfant entre en scène

Apprendre à lire un texte théâtral. Apprendre à être spectateur, à « mettre sa voix et son corps en jeu ». Le théâtre à l'école est un enjeu multiple autour duquel se sont construits de nombreux projets pédagogiques.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Daniel Labaquère
Jacques Mucchielli
Arnaud Malaisé

Dans quelques jours, c'est l'été. Avec la belle saison s'ouvrent les festivals qui, depuis 1947 et grâce à Jean Vilar, font une belle place à la scène et au théâtre. Les pages culturelles des journaux vont consacrer leurs colonnes à cet art populaire par origine qui, aujourd'hui cependant, a de plus en plus de mal à se faire un public. Dans leur présentation de l'édition 2010, les deux directeurs du Festival d'Avignon, Hortense Archambault et Vincent Baudriller ont pu, une nouvelle fois, regretter la difficulté à ouvrir les gradins à toutes les sphères sociales, mettant en cause un financement de la culture qui laisse à désirer. Certes, l'offre est plus importante que la demande et rares sont les spectacles qui affichent complet. Mais y aurait-il autre chose? La question à peine posée, les regards se portent sur... l'école. Ce lieu où l'on apprend ne serait-il pas celui où l'on apprend à lire le texte? Et mieux encore à être spectateur? La magie du théâtre ne serait-elle pas convoquée dans la classe pour aider l'école à accomplir ses missions?

Théâtre et école, l'histoire est ancienne et multiple. De l'étude d'un texte théâtral à la mise en scène, souvent en association avec le théâtre local et ses acteurs, les actions des enseignants sont nombreuses, variées et

portent sur des enjeux différents. Enseigner à être spectateur est aussi une préoccupation de l'école.

Si le socle commun s'en tient à des notions larges: « Lire à haute voix de manière expressive un texte en prose ou en vers, dire de mémoire des textes patrimoniaux, être préparés à partager une culture européenne (...) par une connaissance d'œuvres (...)

théâtrales », les programmes de 2002 étaient plus explicites. Ils demandaient à l'élève de cycle 3, d'être « capable de restituer au moins dix textes » dont des textes de théâtre, de « dire quelques-uns de ces textes en en proposant une interprétation (et en étant susceptible d'explicitier cette dernière) » et plus précisément encore de « mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif portant

sur un texte théâtral (...) ».

L'intérêt du théâtre à l'école est résumé par Marie Bernanoce, enseignante à l'Université Grenoble 3, d'une formule choc: « regarder l'autre, se placer sous le regard de l'autre, prendre sa place dans le jeu avec les autres ». Elle y ajoute l'apprentissage de la lecture théâtrale et celle de l'écriture théâtrale. Tout un programme... Faut-il encore avoir les moyens de le faire. Isolé, un enseignant a quelque peu de mal à

« Regarder l'autre, se placer sous le regard de l'autre, prendre sa place dans le jeu avec les autres »
Marie Bernanoce, enseignante à Grenoble 3



offrir un tel apprentissage aux enfants. Ne serait-ce que parce que sa formation laisse quelque peu à désirer en la matière. Et que les crédits pédagogiques nécessaires au financement d'un tel projet sont devenus inexistantes.

De nombreuses associations sont heureusement là pour offrir leur logistique. L'action « Théa » de l'Office central pour la coopération à l'école (OCCE) permet, par exemple, de construire un projet théâtral autour d'un auteur en partenariat avec un artiste. L'initiative porte ses fruits, comme en témoignent les vingt-deux classes marseillaises qui ont pris l'auteur contemporain Joël Jouanneau comme co-baye. Elle a amené, par exemple, à réaliser avec la classe de CM2 de Laura Sultana, un « *fictionnaire, la liste des mots clés de l'auteur, champ lexical d'un thème majeur, redondance, occurrence...* ».

Plus récente, mais porteuse d'avenir, la *Charte nationale de l'école du spectateur* par l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (ANRAT), lancée le 27 mars dernier au théâtre du nord de Lille.

Cette charte offre à « *l'école du spectateur* » chère à Jean Vilar, un cadre et une démarche pluriannuelle pour aborder les textes théâtraux. Un cadre dont s'est saisie l'Association Jean Macé de la Ligue de l'enseignement de Mayenne: « *En début d'année, rapporte Virginie Dreano qui s'occupe de la programmation, les écoles de Laval reçoivent une plaquette et font des vœux de spectacles sur la vingtaine proposée* ».

C'est déjà beaucoup pour le théâtre à l'école. Il reste encore cet aspect fonda-

mental que souligne l'auteur et directeur du théâtre de l'Odéon à Paris, Olivier Py: « *La dimension orale du théâtre est intéressante à l'école car elle redistribue réussite et échec au sein d'une classe* ». C'est bien ce qu'ont voulu dire les programmes de 2002, non? Et parce qu'il ne serait pas drôle de finir un article sur le théâtre sans une citation bien sentie, disons avec Shakespeare que « *Je tiens ce monde pour ce qu'il est: un théâtre où chacun doit jouer son rôle* ». Que rêver de mieux qu'enseigner un enfant à le faire?

Des sous pour les arts à l'école

L'école primaire doit offrir à chaque élève un parcours artistique et culturel. L'objectif est de proposer une pratique artistique effective, la rencontre avec des lieux et des œuvres authentiques, l'enseignement de l'histoire des arts, la rencontre avec des artistes et des professionnels de la culture, l'acquisition de techniques. Mais ces intentions sont mises à mal car la question des financements se pose. Chaque inspection d'académie a revu à la baisse, de façon drastique, le budget consacré aux classes à PAC ou aux aides au projet. Difficile d'avoir des chiffres précis sur le sujet de la part des académies tant la transparence n'est pas de mise. Reste qu'aller au théâtre, travailler avec un professionnel cela a un coût. Les collectivités territoriales pallient ce trou pour certaines dans les budgets des écoles mais pour combien de temps?



Olivier Py

auteur*, metteur en scène et directeur du théâtre de l'Odéon

« La dimension orale du théâtre redistribue réussite et échec au sein de la classe »

Le théâtre a-t-il sa place à l'école ?

Bien sûr. Moi, j'ai commencé par faire du théâtre à l'école. C'est mon histoire, l'origine de ma vocation. Au-delà d'expériences telles que la mienne, cette rencontre a pour objectif de susciter des vocations de spectateur. Je suis très soucieux que le lien entre les institutions théâtrales et l'éducation nationale ne soit pas dissout. La charge portée contre l'option théâtre au lycée est de ce point de vue un désastre. La démocratisation de la culture ne passe pas par le magique mais par des rencontres concrètes.

Quel intérêt pour les élèves ?

D'abord, le théâtre apporte une altérité au sein de l'école, par la présence d'adultes qui viennent d'un autre monde. Mais cette rencontre change aussi le rapport à la culture des élèves au sens large : rapport au texte, à l'écriture mais aussi à la poésie qui se fait sensuelle et ludique. La dimension orale du théâtre est intéressante à l'école car elle redistribue réussite et échec au sein d'une classe.

Vous êtes auteur « jeune public », est-ce une catégorie bien définie ?

Le théâtre jeune public a souvent été perçu comme un sous-théâtre. Or, c'est une œuvre d'art à part entière. Beaucoup d'artistes s'y intéressent aujourd'hui. Reste à toutes les institutions théâtrales de proposer une programmation à la hauteur de la création dans ce domaine. Ce théâtre jeune public, qui est avant tout « tout public », est vital car il amène avec lui un public d'adultes qui n'aurait pas franchi les portes sans cela. Comme tout travail de scène, on tient compte du public à qui on s'adresse et comment.

Et l'écriture est-elle différente ?

Dire non, ne serait pas tout à fait vrai. Pour emporter l'adhésion des enfants il faut tenir compte d'un temps d'écoute plus court. Il faut aussi se contraindre à une forme plus ludique. Mais la réécriture que j'opère sur les contes de Grimm m'amène vers des problématiques profondes. Nous proposons actuellement un spectacle hors les murs sur Eschyle avec deux acteurs dans les collèges et les lycées. Là aussi on vit des aventures extraordinaires. La parole n'est ni joyeuse, ni ludique. Pourtant elle touche des ados qui découvrent le théâtre et par ce biais la littérature voire la vie de l'esprit.

*La Jeune Fille, le diable et le moulin, 1995, L'École des loisirs, collection Théâtre ; La vraie fiancée, 2009, Heyoka jeunesse

L'auteur, la classe

Chaque année l'OCCE propose à ses classes adhérentes de participer à l'action « Théâ » qui mêle mise en voix, mise en jeu et partenariats artistiques autour de l'œuvre d'un auteur.

La friche *La belle de mai* a accueilli du 17 au 21 mai à Marseille les 22 classes de la région qui participaient à l'action nationale *Théâ* de l'OCCE. « Les classes ont présenté une forme théâtrale d'une dizaine de minutes sur un texte de Joël Jouanneau, fruit de leur parcours artistique avec un artiste » explique Roland Gachon membre du groupe national. Véronique Latellais enseignante maître formatrice en CM1/CM2 à l'école annexe d'Aix-en-Provence est entrée dans cette aventure avec sa classe. « C'est la troisième fois que je participe à l'opération et les enfants qui sont arrivés dans ma classe s'attendaient à faire du théâtre. Ils avaient été spectateurs de leurs aînés » explique-t-elle.

La découverte du théâtre de Joël Jouanneau s'est faite par des lectures de pièces intégrales ou d'extraits of-



©Joël Bellec

ferts par l'enseignante. « Les enfants avaient aussi la possibilité de mettre en voix d'autres extraits de pièces présentes dans la bibliothèque de la classe et de les proposer à leurs camarades » poursuit-elle en insistant sur la découverte des mots de l'auteur et la nécessité de les mettre en bouche. La classe de Véronique a choisi des extraits de *L'adopté* une pièce avec 4 personnages qui a amené à inventer une mise en voix et en scène particulière. « Avec la comédienne, nous avons travaillé la construction des personnages » continue l'enseignante. Procolpe est une vieille femme. Comment la mettre en voix, en corps ? Un des personnages ne parle pas, comment le mettre en scène ?

La classe de CM2 de Laure Sultana a choisi des ex-

et le comédien

traits de *l'Ebloui* une pièce qui tourne autour du thème de la vue, des yeux. Laure Sultana participait à l'action *Théâ* pour la cinquième fois. Pour elle, la part la plus importante du travail c'est la découverte du texte et d'un univers. « *Il s'agit de faire se rencontrer l'imaginaire de l'enfant avec celui de l'auteur* » explique-t-elle. Pour cela elle utilise la mise en voix mais elle passe aussi par des productions d'écrits. « *Nous avons réalisé un fictionnaire. Nous avons fait la liste des mots clés de l'auteur (champ lexical d'un thème majeur, redondance, occurrence...) et nous avons écrit des définitions qui prennent en compte l'univers de l'auteur* » raconte l'enseignante. « *Les élèves n'ont aucune difficulté à entrer dans cette démarche. Entrer dans un univers c'est d'abord entrer dans des histoires* » conclut Laure.

Les deux enseignantes disent l'importance des formations de l'OCCE. En effet, les parcours artistiques des classes débutent par des stages proposés aux enseignants. En présence de l'auteur mais aussi de celle de professionnels du théâtre, ils ont pu découvrir un univers, une écriture, jouer avec ses textes, trouver des pistes de travail avec les élèves mais aussi entendre les fondamentaux du théâtre. Un projet qui n'a rien de solitaire et qui se nourrit des partenariats entre auteur et comédien.

« Théâ »

Depuis maintenant 7 ans l'action *Théa* de l'OCCE invite les classes coopératives de la GS à la 3ème à conduire un projet théâtral autour de l'univers d'un auteur, en partenariat avec un artiste. Suzanne Lebeau, Nathalie Pain, Catherine Zambon, Jean Cagnard, Philippe Dorin, Fabrice Melquiot et cette année Joël Jouanneau sont les auteurs qui ont été mis à l'honneur. L'année scolaire prochaine Jean-Claude Grumberg sera le huitième invité d'une année « *retrouvailles* » qui les réunira tous. Une manière d'optimiser les outils créés par l'association pendant ces années. Chaque année, 250 classes participent à cette action. Les rencontres nationales en région auront lieu à Paris.

Pour aller plus loin :

www.occe.coop/thea

et « *L'enfant debout, pratiques artistiques et coopération à l'école, quel théâtre ?* », SCEREN 2008, collection repères pour agir.

« *Fabrice Melquiot, un univers d'auteur en partage* », coffret DVD collection *Entrée en théâtre*, SCÉREN 2010.

Animation & Éducation, revue de l'OCCE, sortira en septembre prochain un numéro sur *Les arts de la scène à l'école, présence du théâtre*.

Asnières: des horaires aménagés

C'est à une grande entreprise que se sont attelées les 2 enseignantes de CE2 des écoles Poincaré A et B, à Asnières dans les Hauts-de-Seine. Ces écoles de Réseau Ambition Réussite vont en effet accueillir à la rentrée prochaine un CM1 « *classe à horaire aménagé théâtre* ». Les élèves recevront deux heures de cours de théâtre dans le temps scolaire et deux heures hors temps scolaire. L'expérience a débuté dans les faits en janvier dernier. Pour que les élèves soient bien prêts à la rentrée prochaine c'est une initiation « *lourde* » qui leur a été proposée avec l'appui du *Studio Théâtre d'Asnières*.

Quatre comédiens se chargent de leur faire découvrir l'ensemble des facettes des métiers du théâtre, 1 h 1/2 par semaine. Morgane Brignou est l'enseignante de CE2 qui « *gardera* » les élèves du CM1 théâtre à la rentrée prochaine. Elle se dit « *épatée* » par le travail des comédiens et par les élèves, surtout les plus réservés en classe qui se trouvent finalement les plus à l'aise. L'approche de tous les métiers du théâtre, costumiers, éclairagistes, scénographes, fabricants de décor... a fait découvrir aux enfants tout le travail qui s'effectue avant, à côté ou pendant celui des acteurs. Salima Glamine est une des actrices du *Studio théâtre*. Les séances commencent invariablement par des exercices d'échauffement : se toucher, se frotter soi-même, sont déjà des activités qui mettent certains mal à l'aise, alors toucher l'autre si on ne le connaît pas bien... La deuxième partie, la plus longue, consiste en séries d'exercices permettant de travailler les outils de l'acteur, le corps, la voix, la notion d'espace, la notion de groupe, l'imagination, l'écoute, la conscience de soi, la conscience de l'autre. Enfin les élèves sont mis en situation d'improvisation. À partir des *Deux*



©Robert Touati

gredins de Roald Dahl, support régulier du travail des élèves, une situation connue de l'histoire est détournée pour une interprétation sans texte, ou avec quelques mots, ou avec peu de phrases, mais toujours avec des consignes et des contraintes. Dans une des dernières séances, la mère Gredin a préparé à son mari un plat de vers de terre (à la place des pâtes). Aucune consigne n'est donnée pour la mise en jeu du mari qui mange, et c'est ensuite qu'on explore les trouvailles de chacun. À l'intérieur d'un cadre contraignant, les élèves doivent trouver leur espace, inventer, s'autoriser toutes les possibilités. La situation les met en position de créer de manière individuelle et collective, chacun de manière différente, sans modèle. Salima explique que le choix avait été fait de ne pas faire déboucher le travail sur un spectacle de fin d'année mais la demande a été trop forte et les élèves choisiront de montrer à leurs parents les exercices qu'ils ont le plus aimés.

L'année prochaine, c'est la création d'une pièce, en commençant par l'écriture, qui attend les élèves.



À l'école du spectateur

À Laval, l'association Jean Macé propose aux enseignants une programmation pour l'École des spectateurs. L'acteur Jean-Luc Bansard s'y est investi.

Une Charte pour l'école du spectateur

À l'initiative de l'ANRAT, l'Association nationale de Recherche et d'Action théâtrale, la Charte nationale de l'école du spectateur* a été lancée le 27 mars au Théâtre du Nord à Lille. Ce texte a l'ambition d'offrir aux pratiques d'école du spectateur un cadre national tout à la fois pédagogique et philosophique, commun aux établissements scolaires, aux structures culturelles, aux collectivités et aux représentants de l'État désireux de travailler à la mise en place de partenariats.

L'école du spectateur (l'expression est de Jean Vilar) se présente comme une démarche éducative pour que les élèves deviennent des « spectateurs actifs et désirants » en acquérant « jugement esthétique et esprit critique ». Le dispositif qui accompagne la représentation théâtrale comprend des séances de travail avant et après le spectacle, sur la base de partenariats entre enseignants et artistes, incluant un travail pratique. L'école du spectateur suggère dans l'idéal un parcours pluriannuel de plusieurs spectacles de nature artistique différente.

*http://www.educnet.education.fr/theatre/im_theatre_pdf/charte_spe/view



© Joël Bellec

Le théâtre de Laval a délégué la programmation du théâtre jeune public et le lien avec les écoles à l'association Jean Macé de la Ligue de l'enseignement de Mayenne. « En début d'année, les écoles de la ville reçoivent une plaquette et font des vœux de spectacles sur la vingtaine proposée » explique Virginie Dreano qui s'occupe de cette programmation et de la médiation. Le grand challenge de ses missions est de « favoriser la compréhension des spectacles, d'accompagner le jeune spectateur, de l'aider à s'emparer du spectacle, à s'en construire une trace... ». Un mois avant le spectacle, les classes participantes reçoivent l'affiche et le dossier pédagogique. Des ateliers animés par la compagnie sont organisés, des visites du théâtre sont proposées... « un des objectifs est de donner aux élèves l'habitude d'aller au théâtre, notamment en y retournant avec leurs parents lors des représentations tout public ». Pour elle, le théâtre jeune public n'est « pas un genre à part, seul le public auquel il se destine le distingue ».

Jean-Luc Bansard, du Théâtre du tiroir et de l'Association Mayennaise de liaison école théâtre (AMLET) est très investi dans l'école du spectateur puisqu'il y consacre 400 heures de rencontres avec les élèves. Pour *L'épopée de Gilgamesh*, une création en mars dernier, Jean-Luc s'est rendu dans les classes avant le spectacle. 50 minutes n'ont pas été de trop pour faire connaître aux élèves ce texte fondateur et leur donner les outils pour décrypter et comprendre les partis-pris de la mise en scène. Pour *L'histoire du soldat de Ramuz et Stravinsky*, c'est un guide pédagogique qui a permis de travailler avant la représentation. Pour Jean-Luc, le but de l'école du spectateur est l'éveil à l'écoute en donnant des clés qui ne sont pas dans les habitudes des élèves. Le premier des codes d'écoute du spectacle vivant est le respect de l'œuvre et

des comédiens : ces derniers sont des êtres vivants réactifs à tout ce qui se passe autour d'eux ! Le travail après le spectacle est aussi très important. Une question toute simple comme « Quelle serait l'image que vous retenez ? » amène une réponse qui change en fonction du moment où elle est posée.



Savoir parler d'un spectacle à la sortie est un exercice difficile et il faut apprendre à écouter et dire ses propres sensations. Pour Jean-Luc, la préparation à un spectacle est un moment qui se traduit immédiatement lors des représentations : la qualité d'écoute est bien meilleure et partager avec les élèves après le spectacle permet de voir si on a touché juste. Les élèves sont même capables de dire s'ils n'ont pas trop aimé et pourquoi.

Jean-Luc milite pour que les enseignants continuent à proposer le spectacle vivant comme une fenêtre sur la culture, comme une œuvre artistique en train de se faire. Pour cela des formations sont nécessaires : on enseigne pas à l'enfant à être spectateur sans avoir appris à l'être soi-même !

« Tout y est »

Marie Bernanoce décline les richesses pédagogiques que procure le théâtre dans les classes.

Le théâtre jeunesse a-t-il gagné ses lettres de noblesse ?

Il est nécessaire de distinguer deux domaines. Le théâtre qui se publie que j'appelle le théâtre jeunesse et celui qui se joue sur scène, le théâtre jeune public. Le théâtre jeunesse a non seulement gagné ses titres de noblesse mais il connaît aujourd'hui un succès éditorial. Il se publie aujourd'hui plus de théâtre jeunesse que de théâtre généraliste. Je ne dirai pas la même chose du théâtre jeune public. Les conditions de production restent aujourd'hui moins favorables que celles d'autres spectacles. Mais on progresse vers la reconnaissance. Il existe une richesse de la création artistique qui vient notamment du fait qu'il existe un vrai répertoire et de grands auteurs jeunesse.

Quel intérêt y a-t-il à « faire du théâtre » à l'école ?

En ce qui concerne la pratique du jeu théâtral, je suis persuadée qu'elle a quelque chose à voir avec la bonne pédagogie. Je m'explique. Il existe des liens très profonds entre les compétences des enseignants et le théâtre. Ne serait-ce que dans la question, centrale au théâtre, de l'adresse : regarder l'autre, se placer sous le regard de l'autre, prendre sa place dans le jeu avec les autres. Ces questions renvoient au travail de l'enseignant : se situer de façon juste sous le regard des enfants, des parents... on parle des enseignants qui ont de la présence. Du côté des enfants, ce travail est aussi nécessaire car on les aide à trouver leur place au sein de la classe. Ils savent mieux ainsi où ils sont, ils se placent mieux par rapport aux autres. Et une classe qui marche, ce sont des enfants qui peuvent apprendre.

Et les textes du répertoire jeunesse ?

Ils ont toute leur place dans la classe. Ce sont des pièces écrites ou publiées à l'intention des jeunes. Elles portent un regard sur le monde par le biais de leur regard. Et je pense que les enfants ont bien besoin de

ce regard. Alors qu'ils sont des « cœurs de cibles » publicitaires, il est indispensable qu'on leur parle en tant que personnes. Et le théâtre fait cela avec une portée éducative très forte. Par sa forme, l'écriture théâtrale se crée dans un rapport même imaginaire à l'espace, à la scène, au corps. Elle se pose dans des lumières, dans des bouches. Par ailleurs, cette écriture aborde les questions de fond de l'existence de l'homme. Comme dans les contes pour enfants, tout y est et les questions métaphysiques sont présentes dans le théâtre jeunesse car elles passent par le rapport à l'autre.

Peut-on étudier le texte de théâtre sans l'entendre ?

Lire du théâtre ça n'est pas facile et ça s'apprend. C'est une lecture littéraire, à part entière, mais elle se fabrique en plus dans l'imaginaire de la scène. Il faut accompagner cette lecture, pour entendre la matière du texte. Et il faut tout entendre, pas seulement le dialogue, du titre à la liste des personnages en passant par la dédicace. Ces éléments fabriquent les images, l'espace. C'est une lecture inhabituelle loin du narratif, mais, les enfants aiment y entrer car l'écriture est assez proche de leurs propres jeux, il suffit de « faire la planche » dans ces écritures, mêmes peu ordinaires.

Et peut-on étudier le texte de théâtre sans le jouer ?

Si on a dans l'idée d'imiter les professionnels du spectacle, on se trompe. Il existe des formes intermédiaires entre la lecture pour soi et la mise en scène. Une mise en voix des textes, par exemple au pupitre, est très intéressante, avec l'utilisation de chœurs. Elle permet de faire réellement vivre l'écriture, et les textes didascaliques donnent alors l'ambiance (un cimetière, la nuit, l'air est doux...) autant qu'une vraie mise en scène, impossible. Le nombre de personnages par rapport au nombre d'élèves n'a alors plus aucune importance. Ceux qui écoutent font le travail d'imagi-



Entretien avec

Marie Bernanoce

maître de conférences à Grenoble 3, professeure agrégée de lettres auteure de A la découverte de cent et une pièces. Répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse, Éditions théâtrales

naire et les accessoires n'interviennent que pour aider cette démarche.

L'écriture théâtrale peut-elle s'apprendre à l'école ? Comment ?

Il est dommage que dans les pratiques théâtrales à l'école on pense peu à l'écriture. Et quand elle existe, les propositions qui sont faites aux enseignants sont souvent des activités du type sketch. Or, le théâtre ne s'écrit pas comme ça. Quand on immerge les enfants dans le théâtre des auteurs actuels, dans des formes d'écriture « à la manière de », on peut ensuite leur proposer des expériences d'écriture qui permettent d'entrer dans une vraie théâtralité. Je préconise d'écrire surtout des débuts de pièces, et pour les autres. Ainsi l'écriture théâtrale trouve toute sa force. L'autre s'empare alors de l'écriture pour la mettre sur la scène, fût-elle imaginaire, et le théâtre peut naître !

ÉDUCATION CIVIQUE

L'Europe avec Fetitsa

Fetitsa continue ses aventures. Après le droit de l'enfant et le « vivre ensemble » à l'école, « la petite fille comme les autres » créée par le Cidem (Civisme et démocratie) se propose de faire découvrir l'Europe aux classes de cycle II. Les enseignants peuvent ainsi télécharger un petit carnet explicatif sur l'Europe, ses langues, sa monnaie, son fonctionnement. Il est également mis à disposition des fiches pédagogiques pour mettre en activité les élèves.

LANGUES

Des histoires primées

Le site *Primlangues* dédié à l'enseignement des langues vivantes a organisé un concours auprès des classes de cycle 3

« Raconter une histoire en langue étrangère »

Les histoires des trois vainqueurs sont visibles sur le site. On peut feuilleter les images mais surtout entendre la mise en voix des enfants en anglais avec « *A magic, magic garden* » du Cours Moyen de l'école primaire Beaumarchès, et en espagnol pour « *¿Eres de mi familia?* » des élèves de CE2-CM1 de l'école primaire Malabat et « *Un viaje extraordinario* » des élèves de CM1 de l'école primaire de Masseube.

<http://www.primlangues.education.fr/>

SCIENCES EN GUYANE

Pirogue de l'espace

On l'appelle la pirogue de l'espace. En Guyane, cette initiative menée par le Centre national d'études spatiales (CNES), et l'association *Planète Sciences* en partenariat avec le rectorat, propose des animations aux scolaires du fleuve Maroni. Cette année, en avril, lors de la troisième édition, 4 animateurs du rectorat sont intervenus dans 7 écoles primaires situées dans des zones difficiles d'accès. Au final, près de 2000 élèves ont bénéficié d'ateliers de construction de fusées, de satellites, d'expositions, d'initiations à l'astronomie. Pour Sigrid Chatelot, conseillère pédagogique qui a accompagné les écoles et leurs enseignants, « ces ateliers apportent un petit plus dans des écoles retirées de tout, sans eau courante, parfois sans électricité et souvent sans livre ou support pédagogique pour aborder les apprentissages.

Pendant une après midi, c'est l'occasion d'oublier cette réalité ». Des moments précieux pour tous les élèves. En CP, ils découvrent le principe d'action-réaction en apprenant à comprimer l'air dans une bouteille. L'atelier est consacré à la construction d'une fusée à eau avec du matériel de récupération. Les grandes sections aussi se mettent, un temps, à avoir la tête dans les étoiles. Les animateurs leur proposent la construction d'un planeur leur permettant de découvrir les principes de l'aérodynamisme, et des effets de l'air sur les ailes d'un avion. Les CM aussi ne sont pas en reste. Certains apprennent à transmettre les informations des satellites au sol, d'autres découvrent les rudiments d'optique à partir des lunettes astronomiques. Certaines de ces expériences sont à découvrir sur le site du CNES.

CONCOURS

Les abécédaires d'Arthur s'exposent à la BnF



Dans le cadre de la manifestation nationale « *A vous de lire!* » la BnF a exposé le 30 mai une cinquantaine d'œuvres des classes dans le cadre du concours « *L'abécédaire du roi Arthur* », réalisé en partenariat avec le SNUipp, le *Café pédagogique*, l'*Ecole des loisirs*, la ville de Lyon, le *Réseau des villes éducatrices* et la *Ligue de*

l'enseignement. Parents et enfants venus pour l'occasion ont admiré, comparé, manipulé les productions et ont pu mesurer la richesse des projets mis en œuvre, de livres de formats divers, aux lettres céramiques, en passant par une photo du vitrail vainqueur du concours.

Vanessa Bacquelé

Portrait



Enseignante spécialisée et chargée de mission pour les troubles spécifiques des apprentissages

Vanessa Bacquelé est chargée de mission pour les troubles spécifiques des apprentissages en Savoie et elle n'y est pas pour rien ! En effet après un parcours d'enseignante spécialisée, option E puis option C, et une certification de maître formateur en poche, Vanessa a travaillé pendant 3 ans dans une CLIS dédiée à la scolarisation des jeunes atteints de troubles spécifiques du langage. Son engagement et ses compétences, augmentés par un intérêt personnel certain, l'ont peu à peu transformée en personne ressource pour nombre de collègues. « Ils n'hésitaient pas à me téléphoner dans mon école et ce, de manière si fréquente qu'il n'était plus possible de poursuivre » sous cette forme. Vanessa a finalement alerté l'inspection académique de cette impossibilité mais aussi de l'importance des besoins.

À la rentrée 2009 elle bénéficiait d'un mi-temps pour poursuivre et aujourd'hui elle se consacre entièrement à ce travail : mise à disposition de ressources, notamment en lien avec les TICE*, partenariats avec d'autres professionnels – médecins scolaires, RASED, chefs d'établissement... - et avec le centre de référence des troubles du langage (CHU de Lyon), création d'outils pédagogiques, actions d'information et de formation, médiations avec les parents...

Vanessa est intarissable sur son sujet et passionnée. En fait « pouvoir partager [tout ce qu'elle sait], c'est vraiment important ». Dans le suivi des élèves avec « dys », elle est consciente de « l'écart entre un bilan médical et la réalité de la classe ». Elle cherche des « solutions pratiques, adaptées à chaque situation ».

En fait elle est partie de ce que lui renvoyaient les enseignants : « on n'a pas le temps », « on ne sait pas faire ». Aujourd'hui elle poursuit sa réflexion en participant à une recherche avec une équipe canadienne. « C'est plus personnel, les choses évoluent sur le plan médical » et, dans le cadre des partenariats, elle a beaucoup travaillé avec des ergothérapeutes. Mais au fond ce qui la motive, « c'est une vraie volonté de mutualiser ».

Michèle Frémont

MATHÉMATIQUES

Quand l'élève rencontre un chercheur

Depuis 2000, année mondiale des mathématiques, le salon *Culture et jeux mathématiques* se tient à Paris, place Saint-Sulpice. Pour la 11^{ème} édition, du 27 au 30 mai, 6000 élèves se sont pressés avec leurs enseignants autour des 70 stands du site, sur le thème de l'avenir, *Maths à venir* étant le titre choisi pour cette année, *Maths et chimie* celui de l'année prochaine. Sur place, on ne sait pas vraiment où donner de la tête : le CNRS et ses chercheurs qui montrent aux enfants les implications concrètes de leur recherche au moyen d'expériences et des jeux ; le CEA (*Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives*) et sa palette de spécialistes, astrophysiciens, climatologues, spécialistes de la robotique ; les sociétés savantes ; les éditeurs de jeux mathématiques ; les partenaires comme le



Claudie Haigneré, marraine de l'opération 2010 défend les mathématiques avec passion. « À quoi servent les maths ? À presque tout ! » Et d'expliquer qu'au-delà de la concentration, de la rigueur et de l'effort que demande la discipline, les mathématiques sont bien plus qu'un outil. Elles apprennent que n'est réel et certain que ce qui peut se vérifier, le reste étant « hypothèses, opinions, croyances ». Elles demandent de l'audace intellectuelle et « libèrent nos forces créatrices » : Matisse, Schubert, Einstein, trois manières de sublimer la magie du monde...

Un rendez-vous à ne pas rater l'année prochaine !

www.cijm.org

Palais de la découverte ou l'Observatoire de Paris ; les jeux de l'esprit avec les échecs ou le bridge, les conférences, les compétitions, les spectacles...



DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

Quelques repères

En matière de prévention des troubles du langage ou de prévention de l'illettrisme, les enseignants manquent parfois de repères simples, surtout quand ils ou elles ont des doutes sur le développement d'un enfant en particulier. La fédération nationale des orthophonistes apporte quelques réponses sur le développement de l'enfant, l'évolution du langage. Un site*, créé en mai, met à disposition un certain nombre de ressources et d'outils utiles pour mener des actions de prévention dès l'école maternelle. Ce peut être aussi un moyen de sensibiliser les parents (affiches) et de les associer plus concrètement à l'apprentissage du langage et à l'approche de la lecture.

* <http://www.info-langage.org/>

« Face à l'écart entre un bilan médical et la réalité de la classe il faut des solutions pratiques adaptées à chaque situation »

Le hall Béarn du *Palais des expositions* de Pau a accueilli début mai pendant plus d'une semaine le Printemps des maternelles, des rencontres sportives pour les petits organisées par l'USEP. Ce vendredi matin sont présentes Pascale Cartillon, conseillère pédagogique EPS, et 5 classes de maternelle avec leur maître ou leur maîtresse, une ATSEM ou un parent. « *Bonjour les copains de Bosquet! Vous avez bien déjeuné? Personne n'a mis la jupe du mariage? Ah! Voilà nos amis de Gelos, les grands du cycle 3.* » Car il ne s'agit pas d'une simple rencontre entre maternelles: ce sont les grands qui vont animer la rencontre, faire tourner les ateliers, prendre en charge les groupes. Chacun est arrivé fin prêt, Pascale a mis en place plusieurs séries d'ateliers, les petits ont leur dossard de couleur, les grands savent où ils doivent se placer. D'où cette idée est-elle venue? Ce sont les valeurs que porte l'USEP qui sont à l'œuvre dans ces rencontres: coopération, solidarité, autonomie. Les enseignantes jouent le jeu et restent en retrait. La première rotation s'effectue plutôt bien, même si certains ajustements sont nécessaires. Les grands modifient leur consigne, s'assurent que tous les petits écoutent, leur demandent de répéter et ne se contentent plus du laconique « *vous avez compris?* » Ils proposent aussi de

« *Ce sont les grands qui vont animer la rencontre, faire tourner les ateliers, prendre en charge les groupes.* »

« *leur montrer* ». Magali Courrèges, la maîtresse de cycle 3, dira à la fin de la séance sa satisfaction. « *Ils attendaient ce moment depuis longtemps et ils y ont mis du cœur, on l'avait bien préparé, c'est sûr que l'année prochaine je recommencerai* ».

Pour Jean-Philippe Chetaud, autre conseiller pédagogique EPS, une des caractéristiques de cette implication des Cycle 3 réside (et se mesure!) dans une baisse inattendue du niveau sonore dans le hall. Une même rencontre animée par les CPC et les enseignants serait bien plus bruyante! Les grands jouent leur rôle avec sérieux et ne crient jamais (« *Il y a en un qui a oublié de poser sa croquette, je surveille* » dit Mathieu). Les petits sont tout ouïe et ne semblent pas impressionnés. Il est vrai qu'ils connaissent les jeux qu'ils



tuteurs des maternelles

À Pau les rencontres USEP du « *Printemps des maternelles* » sont animées par des élèves de CM2.

ont bien préparés mais il est étonnant de voir qu'ils sont très peu nombreux à peiner à rentrer dans l'activité. Sur près de 150 enfants - et alors qu'il y a une classe de tout petits - seulement deux d'entre eux attirent l'attention, le petit timide à qui un grand « *fait faire* », la petite

« *Ils y arrivent, ils se stimulent les uns les autres* »
Véronique

têtue qui a décidé de n'en faire qu'à sa tête. Ce qui fait dire à Lilian « *mais c'est dur de les faire assoir et de se faire écouter!* ». Les grands sont vraiment attentifs à l'activité réelle des petits. « *Il y en a qui ont compris et qui y arrivent mieux* » dit Marine. Les ateliers comportent des règles, ce qui n'est pas évident pour les petits: jeu du dauphin avec 2 équipes où pendant que l'une court pour porter à manger à l'animal (les fameuses croquettes qu'il faut prendre et déposer), l'autre gonfle le dauphin sous le contrôle d'un sablier; jeu de lancer (de nounours), parcours avec 2 haies, parcours de trottinette, jeu des chasseurs.

Patrick Joubert, président départemental de l'USEP, revendique l'intérêt de ces journées à la fois pour les enfants et les enseignants qui n'oublent jamais de manifester leur satisfaction et leur plaisir, mais aussi pour les parents. Car ces derniers sont invités le samedi, avec toute la famille et les petits ne

sont pas peu fiers de montrer ce qu'ils savent faire. L'occasion aussi pour les parents, en particulier ceux des quartiers défavorisés, d'avoir une autre image des activités scolaires. Si Pascale s'interroge encore sur la pertinence de la présence d'une classe

de tout petits (« *Trouvent-ils toujours quelque chose dans le collectif?* »), Véronique Dupont, leur maîtresse de l'école des Lilas, est enthousiaste: « *Ils y arrivent, ils se stimulent les uns les autres.* » Elle se dit « *admiration* » devant le comportement des grands qu'elle trouve « *patients, sécurisants, attentifs* ». Au moment de ranger la salle, après le départ des cars, Pascale se montre satisfaite. « *Le temps d'activité a été maximal, les élèves ont été actifs du début à la fin, ils ont appris à fournir des efforts* ». C'est en fait l'aboutissement d'un travail démarré en animation pédagogique à Toussaint, une feuille de route pour toutes les écoles. Travail qui s'est ponctué par des encouragements et félicitations de toutes sortes, et c'est peut-être surtout cela que retiendront les enfants de cette journée: « *Tu te débrouilles drôlement bien! Tu es championne! Bravo!* »

Daniel Labaquère

Après quelques rotations, les grands de CM2

« jouent » la consigne, joignent le geste à la parole, et vérifient que les petits soient bien attentifs: des vrais pros!

Entretien

« les compétences nécessaires au travail entre pairs sont emblématiques des valeurs fondatrices de la citoyenneté »



Jean-Michel Sautreau

est président de l'USEP, Union sportive de l'enseignement du premier degré

Quelle est la place de l'USEP dans le sport à l'école ?

Les chiffres montrent que « là où l'USEP intervient il y a plus d'EPS ». Les rencontres organisées par l'USEP sont l'objet-même de notre existence. Elles sont à la fois un point de départ pour un cycle d'apprentissage, mais aussi son aboutissement. Elles présentent un intérêt tout particulier en ce qui concerne la motivation, les objectifs d'apprentissages, et l'évaluation, même si cette dernière n'est pas toujours explicite. C'est de plus un excellent moyen de créer le lien entre les enseignements dans le temps scolaire, entre les différents domaines, les situations d'apprentissages, les modes d'expression.

Qu'apporte le printemps des maternelles ?

Le concept était de faire rencontrer les enfants dès le plus jeune âge, autour d'activités physiques, pour établir et travailler des compétences sociales. Cette opération est l'occasion d'une multitude de petits rassemblements de proximité qui ont lieu plutôt le matin. Les enseignantes et enseignants de

maternelle sont très demandeurs de ces initiatives qui favorisent l'esprit collectif et le vivre ensemble. L'USEP construit avec l'Association nationale des conseillers pédagogiques une convention sur le travail en maternelle.

Que pensez-vous du tutorat par les plus grands ?

Le rôle des rencontres n'est pas seulement la mise en évidence du seul compétiteur, pas seulement « le faire pratiquer » mais d'englober tout l'aspect social, « le comprendre et le faire-vivre ». Le tutorat, le travail de chronométrage, être supporter, encadrer des activités, sont pour nous des activités sportives au plein sens du terme. Elles nous semblent même préparer l'avenir du sport car il faudra toujours des juges, des arbitres, des organisateurs, des entraîneurs... et pas seulement des champions olympiques ! La prise de responsabilité du tuteur, les compétences nécessaires au travail entre pairs sont, pour l'USEP, emblématiques des valeurs fondatrices de la citoyenneté.

En ligne

Recherches historiques et théoriques sur le tutorat à l'école élémentaire.

Présenté comme un moyen de lutter contre l'échec scolaire, le tutorat a été l'objet de plusieurs recherches qui détaillent le rôle de l'enseignant, l'effet de l'entraide, les difficultés rencontrées, le travail effectif du tuteur, les points de vue des élèves.

<http://recherche.aix-mrs.iufm.fr/pdf/cncre02>

Un dossier très complet du Café pédagogique sur Coopérer en maternelle

Expériences, pédagogie Freinet, jeux, bibliographie, ressources...

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/primaire/maternelle/Pages/92_mat_cooperation.aspx

Educnet : Accompagnement à la scolarité

Sur le site du ministère, plusieurs liens théoriques et en particulier les travaux de Dominique Glasman

<http://www.educnet.education.fr/dossier/archives/accompagnement/notions/pedagogie-cooperative-tutorat-coaching>

L'USEP

Le site de l'USEP permet d'accéder à la *Revue scientifique* (dernier sujet traité: *Quels plaisirs pour l'enfant dans le sport? Quelles places pour le plaisir dans les apprentissages des activités physiques?*), aux *Cahiers pédagogiques*, à des fiches médicales, mais aussi à des espaces en ligne pour les enfants et pour leurs parents.

<http://www.usep.org/>

Chèques-vacances

Le chèque-vacances est un titre de paiement d'une valeur de 10 € ou 20 €, se présentant sous forme d'un chéquier, utilisable dans de nombreuses structures de vacances ou en paiement d'activités culturelles et de loisirs. L'ensemble des possibilités est répertorié dans un annuaire du chèque-vacances disponible sur le site www.ancv.com. Les chèques-vacances acquis sont valables 2 ans. Tout fonctionnaire ou agent de l'État, mutualiste ou non, actif ou retraité, ainsi que les assistants d'éducation peuvent en bénéficier sous condition de ressources.

Bientôt les fêtes d'écoles !

Les fêtes, kermesses et autres spectacles de fin d'année ayant lieu en dehors du temps scolaire ne peuvent être organisées que dans le cadre d'une association - ou d'une coopérative -. Il convient préalablement de demander au maire l'auto-

risation d'organiser la manifestation et celle d'utiliser les locaux.

Si des œuvres littéraires et/ou artistiques sont utilisées cela implique le paiement éventuel d'une redevance auprès de la SACEM (demander les formulaires de déclaration auprès de la délégation départementale.) Il est conseillé, à ce propos, de prendre connaissance de la circulaire 71-165 du 15 juillet 1971.

La vente de boissons doit faire l'objet d'une demande d'autorisa-

tion occasionnelle auprès du maire. La vente d'alcool est interdite dans l'enceinte scolaire. Cependant, si un repas a lieu et que des boissons alcoolisées sont proposées aux adultes, une dérogation s'impose.

On signalera à l'assurance la tenue de la manifestation. Veiller à ce que les biens et les personnes soient pris en charge, y compris les installations spécifiques occasionnelles (sonorisation, équipements audio-visuels...)

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

Lu au BO N° 18 du 6 mai

Activités éducatives : Opération École ouverte pour l'année 2010 - appel à projets
Vacances de postes : Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (Universcience) - rentrée scolaire 2010

Lu au BO n° 19 du 13 mai

Autorisation d'absence : Calendrier des fêtes religieuses de l'année civile 2010 pour lesquelles des autorisations d'absence peuvent être accordées

Élections : Organisation des élections des représentants du personnel aux CCSSA des directeurs d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (arrêté et note de service)
Vacances de postes : Recrutement de directeurs de CDDP et d'enseignant

Lu au BO n° 20 du 20 mai

Programme d'activités : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Actions éducatives : Concours national de la Résistance et de la déportation

Actions éducatives : Manifestation « À vous de lire ! » - diffusion du jeu « Mon livre préféré » aux classes de CM1 et CM2

Mouvement : Affectation des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna - rentrée 2011

Lu au BO n° 21 du 27 mai

Brevet informatique : Généralisation du B2i® adultes
Concours de recrutement : Personnels enseignants des premier et second degrés et personnels d'éducation gérés par la direction générale des ressources humaines - session 2011
Vacance de poste : Institut de Toulouse du Cned

Lu au BO n°28 du 3 juin :

Hygiène et sécurité : Compte rendu synthétique de la réunion du CCHS ministériel compétent pour l'enseignement scolaire

Vacances de postes : Recrutement dans les CRDP et les CDDP

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

La CAPN du 8 juin

Approbation du procès-verbal de la CAPN du 9 mars 2010.

Proposition d'affectation des instituteurs et des professeurs des écoles spécialisées à Mayotte, rentrée scolaire 2010.

Avancement au titre de l'année 2009-2010, des instituteurs et professeurs des écoles détachés en France.

Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans le corps de professeurs des écoles au titre de l'année 2009-2010.

Informations relatives aux candidats inscrits aux stages des formations spécialisées (DDEEAS, DEPS et CAPA-SH A, B, C et D Troubles envahissants du développement).

Vous pouvez contacter votre section départementale du SNUipp pour le suivi de votre dossier ou pour toute autre information.

LITTÉRATURE JEUNESSE

MON LIVRE PRÉFÉRÉ



On a connu, *La Fureur de lire* manifestation nationale autour de la lecture, devenue ensuite *La Fête du Livre*, Ces événements sont remplacés aujourd'hui par *A vous de lire* qui a lieu cette année du 27 au 31 mai 2010. C'est dans ce cadre que le MEN, la Culture et divers partenaires ont élaboré un jeu: *Mon livre préféré* « pour faire découvrir la lecture aux jeunes sous l'angle du plaisir, développer leur goût pour la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui. ». Le jeu est distribué dans les écoles, les bibliothèques, les associations, et s'adresse aux élèves de CM1 et CM2.

L'objectif louable est de faire parler les enfants, à partir de l'un de leur « coup de cœur », de leurs lectures, de leurs pratiques, de les faire échanger, de débattre, de donner envie à leurs pairs de lire le livre qu'ils ont aimé... de manière à créer une communauté de lecteurs.



Le jeu

Le jeu se présente sous forme d'un plateau de papier fort offrant une sorte de jeu de l'oie, et de 3 séries de cartes à jouer que le joueur tire selon la case sur laquelle il tombe. Un premier paquet de questions *Le sais-tu ?* porte sur la culture littéraire (auteurs, illustrateurs, personnages, genres, éditeurs...) et les lieux de médiation du livre (bibliothèque, librairie...): « *Quel personnage dit « dessine-moi un mouton ?* », « *Faut-il être inscrit pour acheter un livre en librairie ?* », « *Parmi ces auteurs, lequel n'a pas publié de poèmes ?* Victor Hugo, Jean Tardieu, Claude Boujon, Jean-Pierre Siméon ? »... (Ca va, les réponses sont au dos).



La seconde série *À ton avis* cherche à faire

s'exprimer le joueur sur ses lectures « *Quel est ton héros de série préféré* », « *Comment qualifierais-tu l'univers de Claude Ponti, Poétique, drôle, angoissant, étonnant ? Pourquoi ?* » La dernière série de questions *Épreuve* est une suite de tâches à accomplir « *Dessine l'objet fétiche d'Anthony Browne* », « *Mime ton héros de série préféré* »... À la fin du jeu, les joueurs comptent leurs points et écrivent le titre du livre présenté qu'ils ont découvert et qu'ils ont envie de lire.

Que penser de tout cela ?

Première surprise, le jeu se joue sans aucun livre (au moins, c'est économique). Seconde surprise, les couvertures de livres qui figurent en abondance sur le plateau n'ont strictement rien à voir avec les questions posées (des succès ou des titres récents sans doute choisis par les éditeurs partenaires, pas toujours en vue d'objectifs littéraires...).

Maintenant, il est intéressant de voir quelle est la culture commune convoquée, indispensable pour pouvoir répondre aux questions. Citons au hasard des personnages, des genres, des univers d'auteurs ou d'illustrateurs, des œuvres, des collections, des séries... : *Bertie Crochue*, l'univers d'Anthony Browne, de Ponti, de



Roald Dahl, la collection *Souris noire*, *Little Lou*, *Max et Lili*, *Pinocchio*, *Journal d'un chat assassin*; *Loup rouge*, *L'œil du loup*, *Pef*, *Blanche neige*, *Le Petit Prince*, *Willy Wonka* (Charlie et la chocolaterie)

Moulinsart, *Michka*, *Yacouba*, *Le Passe Muraille*, *Billy Elliot*, *Tistou*, *Mourlevat* etc...

Ces titres et auteurs, déjà classiques, sont par ailleurs excellents; on les trouve assez facilement dans les bibliothèques et les classes qui ont pu travailler à partir des sélections C3 proposées par le ministère s'y

retrouveront sans doute. Mais pour la grande majorité des élèves, cela ressemble plus à une évaluation des savoirs et des niveaux de lecture qu'à une démarche de mise en appétit et de conquête, une incitation à la lecture ou un

moment de plaisir. Alors, gare au sentiment d'échec!

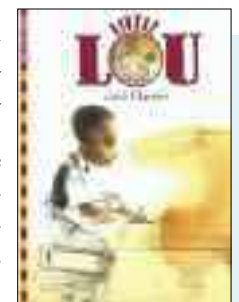
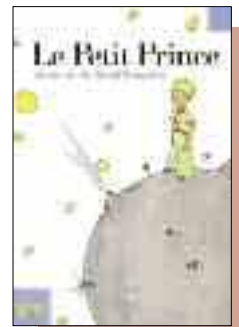
Des perspectives

Bon, mais le matériel existe, il peut inciter à aborder autrement la littérature de jeunesse; d'abord à faire lire avant d'évaluer; à présenter des constellations autour de thèmes comme le personnage, les archétypes, la gestion du temps, l'univers d'un illustrateur, le roman policier etc... à sortir des quelques titres promus par une publicité intensive, à faire circuler les livres; à mettre en place des carnets de lecture individuels, des projets de lecture... en réalisant ensuite ou en faisant réaliser de nouvelles fiches par les élèves.

Marie-Claire Plume

PS1 : Cf. le site du Snuipp : Livres de jeunesse > *A vous de lire!*

PS : On peut télécharger le jeu sur le site: <http://www.avousdelire.fr/2010/>



Éditeur et numérique

Fort d'une enquête TNS Sofres, les éditeurs demandent un engagement de l'État pour développer les manuels numériques.

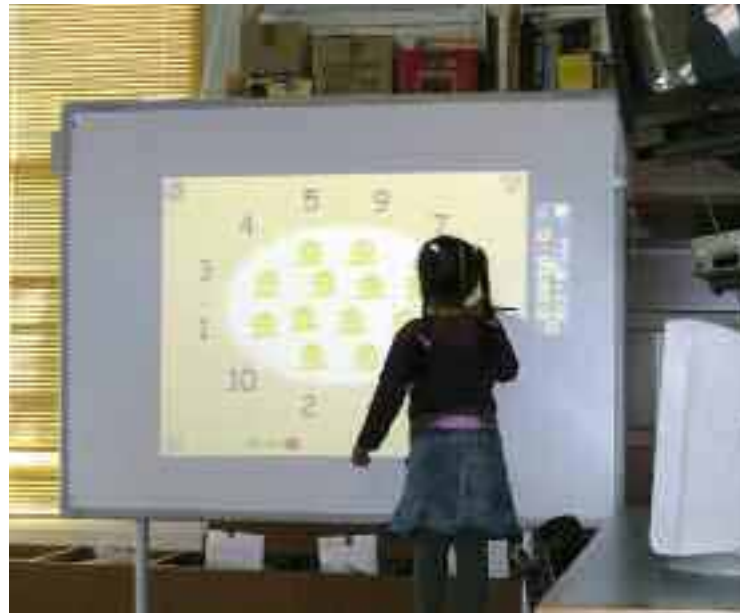
Le rapport Fourgous comme celui du Haut conseil à l'évaluation ont mis le numérique au cœur des préoccupations pour l'école de demain. Tableaux numériques, ordinateurs sont préconisés... Oui mais avec quels manuels s'interrogent les éditeurs et qui s'invitent dans le débat et réclament des financements.

Sur leur commande, une enquête TNS Sofres a été menée auprès de 500 enseignants de collèges qui ont participé à l'expérimentation manuels numériques et Espaces Numériques de Travail en 6ème et ou utilisant un manuel numérique de langues vivantes en 3ème afin de connaître quels enseignements on peut tirer de l'utilisation de manuels numériques en classe. Elle montre que ces manuels sont reçus très positivement, même si la complémentarité avec les manuels papier est jugée nécessaire.

Selon cette enquête, 95 % des professeurs interrogés estiment que le manuel numérique est un support qui plaît aux élèves, retient leur attention et les motive au travail. Le couple ordinateur/videoprojecteur est utilisé par 95 % des enseignants, le Tableau Numérique Interactif par 39 %. Si 80 % d'entre eux se sen-

tent à l'aise avec le manuel numérique, ils connaissent encore des difficultés techniques (manque d'équipements, débit insuffisant, difficulté à avoir une vision d'ensemble du manuel, etc.)

L'utilisation des divers types de manuel numérique varie selon les disciplines : le manuel enrichi est utilisé par 51 % des enseignants d'histoire et géographie, mais par seulement 24 % de ceux de mathématiques. Le manuel papier reste adapté à beaucoup d'utilisations (lecture, travail en autonomie de l'élève, exercices individuels) tandis que le manuel numérique offre un plus dans les situations où l'interactivité est préférable (introduction de documents audio ou vidéo, exercices collectifs). Les enseignants



prévoient donc, dans les années à venir, une coexistence entre ces 2 formes de manuels et font confiance à 80 % aux éditeurs scolaires pour les faire évoluer, en conformité avec les programmes. Du coup les éditeurs demandent un soutien financier pour généraliser les manuels numériques.

Lydie Buguet

Internet chez les jeunes au fil des âges

L'enquête sociologique menée par Fréquence écoles⁽¹⁾ montre une pratique d'Internet par les jeunes variable selon les âges. Le panel d'activités est varié et s'élargit avec l'âge. Les écoliers se limitent principalement aux 4 activités préférées qui se dégagent de l'enquête (regarder des vidéos, écouter de la musique, jouer et faire des recherches pour soi). Au sein de celles-ci, ils privilégient le jeu (64 % le pratiquent souvent), un centre d'intérêt qui fléchit avec l'âge (15,7 % des lycéens sont des joueurs réguliers et 32 % ne jouent jamais). Les discussions en ligne, les consultations de mails et de blogs deviennent plus fréquentes au collège. Deux activités supplémentaires, les consultations d'actualités (essentiellement sportives) et les achats en ligne, sont pratiquées par les lycéens. Ces activités sont en adéquation avec les représentations que les jeunes se font d'Internet. S'il est perçu comme un « outil de divertissement » par tous, la représentation d'« outil de communication » s'accroît au fil des ans (de 70 % des écoliers à 99 % des lycéens), tout comme celle de « plateforme commerciale » partagée par 76 % des lycéens contre 40 % des écoliers. La « consommation » s'accroît également avec l'âge. Les écoliers « surfent » moins régulièrement et moins longtemps que les

lycéens qui deviennent des utilisateurs quotidiens et pour qui Internet supplante la télévision.

Contrairement à des affirmations répandues, la pratique d'Internet n'est pas innée. Si les jeunes d'aujourd'hui ont grandi avec Internet et sont appelés « *digitals natives* », leur pratique a fait l'objet d'un apprentissage mêlant tout à la fois l'école, la famille - essentiellement les frères et sœurs -, les médias et les pairs. Ils montrent également un esprit critique important. Si les enfants de 8 ans sont 48,6 % à penser que « toutes les informations trouvées sur internet sont vraies », ce taux tombe à 17,6 % à 10 ans pour atteindre zéro lors des années lycées.

La pratique d'Internet est encadrée par des règles (demande de permission pour se connecter, présence parentale, encadrement du temps consacré...) pour 9 écoliers sur 10 contre 3 lycéens sur 10. Cette étude met en évidence les nombreux liens entre les usages d'Internet et les intérêts personnels et sociaux liés à l'âge des jeunes internautes.

Arnaud Malaisé

(1) enquête sociologique sur 1000 jeunes de 8 ans à 18 ans vivant en Rhône-Alpes de Fréquence écoles (mars 2010).

Leur avis

Didier Migaud
Président de la Cour des comptes

« Le déficit budgétaire s'est élevé en 2009 à 138 milliards d'euros. C'est une fois et demie le déficit constaté en 2008. Tout n'est pas imputable à la crise. C'est aussi la conséquence d'une insuffisante maîtrise des dépenses et de mesures prises avant la crise qui ont eu des effets en 2009. La crise explique trois quarts de l'aggravation du déficit et 80 % de la baisse des recettes fiscales. »

La CGT
Communiqué du 10 mai 2010

« Pour rassurer les spéculateurs et les marchés financiers, le gouvernement prépare un nouveau plan de rigueur. Les dépenses publiques (...) ne suivront pas l'inflation (prévue à 1,5 % en 2011, 1,75 % en 2012 et 2013). Ces économies se traduiront par la réduction des moyens des services publics et la baisse des effectifs ».

Jean-Louis Bianco
Président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence

« L'entêtement du président à maintenir le bouclier fiscal, la suppression de la taxe professionnelle, la baisse de la TVA dans la restauration illustrent les erreurs de cette mauvaise politique qui, en période de crise, prive l'État de ressources et lui enlève toute marge de manœuvre ».

La FSU
Communiqué du 10 mai 2010

« Il faut impérativement développer une politique ambitieuse de développement, créatrice de richesses et alimentant la sécurité sociale, qui favorise la création d'emplois respectueux de l'environnement dans tous les secteurs, qui investisse dans la recherche et l'éducation ».

Déficits publics Austérité j'écris ton nom

Lors de la seconde conférence des déficits le 20 mai, le président de la République a détaillé les mesures que prendra le gouvernement dans son budget triennal 2011-2013 pour ramener les déficits publics à 3 % contre 8 % prévus en 2010.

Augmentation du nombre d'élèves par classes, abandon de la scolarisation des deux ans, suppression de postes RASED, regroupement d'écoles après fermeture des plus petites d'entre elles en zones rurales (lire p 12), ces mesures envisagées par Luc Chatel découlent directement du non-renouvellement d'un départ à la retraite sur deux dans l'éducation nationale. Cette politique touchant l'ensemble de la fonction publique a déjà supprimé 100 000 emplois depuis 2007. Elle a été confirmée, le 20 mai dernier, par le président de la République lors la réunion de la seconde conférence des déficits regroupant représentants du gouvernement, du parlement, des collectivités et des organismes de protection sociale.

Alors que le déficit public devrait atteindre en 2010 en France 8 % du PIB, en janvier dernier la France s'est engagée devant Bruxelles à le ramener à 6 % en 2011, à 4,6 % en 2012, puis à 3 % en 2013, cela en vertu du pacte de stabilité. L'Élysée a donc détaillé les autres mesures par lesquelles il entend faire gagner 100 milliards d'euros à l'État en trois ans. Certaines d'entre elles avaient déjà été annoncées le 6 mai par le Premier ministre comme le gel des dépenses de l'État ou la réduction de 10 % de ses dépenses de fonctionnement « grâce aux économies documentées par la RGPP ». Les mesures toucheront, à partir de 2011, les 655 administrations et « opérateurs de l'État », ainsi que les collectivités et la sécurité sociale. Le versement des pensions aux retraités et le paiement des intérêts de la dette ne seront pas concernés.

Dans le budget triennal que prépare le gouvernement pour la période 2011-2013, 66 Md€ d'économies seront réalisés sur les dépenses d'intervention de l'État. Ces dernières financent notamment les politiques publiques d'aide à l'économie, à l'emploi, à l'agriculture et aux prestations sociales comme l'APL, le RSA ou l'Allocation adulte handicapé (AAH). Dans le

budget 2010, elles s'élèvent à 67,6 milliards d'euros. Parallèlement, certaines niches fiscales et sociales, c'est-à-dire des exonérations fiscales dont bénéficient les contribuables, seront supprimées sans que la liste n'ait été pour l'instant communiquée, afin de récupérer 5 Md€ sur la période. Le bouclier fiscal, quant à lui, ne sera pas touché. Dans son dernier rapport présenté fin mai, la Cour des comptes estime que « son coût a été supérieur de 2 milliards d'euros à celui enregistré en 2008 et a atteint au total 9,7 milliards d'euros en 2009 ».

Les collectivités sont invitées à se serrer la ceinture. Les dotations qu'elles perçoivent de l'État seront gelées et, si la péréquation « sera renforcée », c'est en fonction de « critères de bonne gestion » pour les « encourager à réduire leurs dépenses dans les mêmes proportions que l'État ». Nombre d'élus locaux étaient déjà mécontents de la suppression en janvier dernier de la taxe professionnelle. Selon eux elle réduit les capacités financières des collectivités territoriales car les compensations prévues sur la base de la TP perçue en 2008 ne permettraient pas de récupérer le manque à gagner. Le gel des dotations finançant leur fonctionnement et leurs investissements ne va pas arranger les choses.

L'État entend aussi réaliser des économies sur la sécurité sociale. L'évolution des budgets serait ramenée de +3 % en 2010 à +2,8 % en 2012, avec un contrôle accru des dépenses en cours d'année. Quant à la réforme des retraites, elle « contribuerait à conforter l'équilibre des comptes sociaux sur le moyen terme ». Enfin, l'Élysée ne souhaite rien de moins que d'inscrire dans la constitution afin que chaque « gouvernement issu des urnes s'engage juridiquement, pour cinq ans » à respecter les équilibres budgétaires de la nation et à limiter le montant des déficits publics.

Moins d'élèves par classe, c'est possible

Une négociation entre syndicats et gouvernement a débouché fin mai sur une entente de principe qui garantit moins d'élèves par classe, dès septembre. Au primaire dans les quartiers défavorisés (20 % des écoles), les classes auront un maximum de 20 élèves. Cela représente une baisse réelle de quatre enfants par classe. Évidemment dans le contexte français actuel, cette annonce paraît lunaire. Mais elle est réelle et ne concerne pas la lune mais juste le Québec. Cette décision coûtera 160 millions de dollars canadiens (124 millions d'euros) auquel il faut ajouter 20 millions (15 millions d'euros) pour les élèves qui ont des troubles du comportement. En effet, en ce qui concerne l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté, une pondération « *a priori* » tient compte du niveau réel des difficultés des élèves. Par exemple, en milieu défavorisé, une classe de deuxième année de 20 élèves qui accueille un enfant avec « *un trouble envahissant du développement* » (TED) verra son effectif baisser de 2. Car l'enfant avec un TED a un facteur de pondération de 2,86. « *Nous sommes satisfaits de ce que nous avons obtenu* » a exprimé la *Confédération syndicale québécoise* qui parle « *d'une bouffée d'oxygène pour les enseignants* ». La FSE (CSQ) et l'APEQ, les deux syndicats signataires, poursuivent par ailleurs des discussions qui concernent les salaires et les droits parentaux. Cela rassemble à s'y méprendre à du dialogue social.

Lydie Buguet

Pollution plus de 1 200 écoles au crible

C'était un des engagements du *Grenelle de l'environnement*. Le ministère de l'écologie vient de commander des études de terrain pour mesurer le degré de pollution des écoles situées sur d'anciens sites industriels qui lors de leur fermeture ont abandonné des polluants certes invisibles mais durablement présents dans les sols. Cette opération inédite qui doit s'étaler sur quatre ans a pour but de vérifier que ces hydrocarbures, plomb, solvants ou métaux lourds présents dans les sols ne dégradent pas le réseau d'eau potable, le sol des jardins, les aires de jeux ou encore l'air respiré dans les salles de classe.

Le 20 juin prochain, le ministère rendra publique la liste des 1 200 écoles - situées dans 70 départements - qui vont être passées au peigne fin. 246 000 sites avaient été dans un premier temps identifiés mais le ministère de l'écologie a choisi de se concentrer sur les lieux recevant des enfants. Pour les repérer, le *Bureau de recherches géologiques et minières* (BRGM) a croisé la carte des anciens sites industriels et celle des crèches et des établissements scolaires. François Blanchard, un des responsables du BRGM témoigne qu'« *il a fallu remonter jusqu'au XIXe siècle, au début de l'ère industrielle, avec, sur certains sites, un cortège de polluants: le même lieu a pu accueillir une fonderie puis une usine chimique puis un garage* ».

Du côté du ministère, on insiste sur le caractère préventif et d'anticipation de l'opération. « *Ce diagnostic n'est pas motivé par une inquiétude sur l'état de santé des enfants ni par des situations environnementales dégradées* » explique Laurent Michel, directeur



général de la *Prévention des risques*. Il s'agit de s'assurer que les enfants ne respirent pas un air chargé en gaz ou en poussières nocives. Des tests menés dans sept établissements de Haute-Garonne et du Val-d'Oise ont tous été négatifs. « *Il ne devrait pas y avoir de très nombreux cas, ni de travaux extrêmement lourds* » explique le responsable. En cas de pollution avérée, il est prévu de procéder au recouvrement de la terre contaminée ou à son remplacement par de la terre saine.

Même si le lien entre une pollution et des problèmes de santé n'est pas toujours avéré, c'est le principe de précaution qui prime. En 2001, une école maternelle de Vincennes (Val-de-Marne), installée sur un ancien site Kodak avait fermé temporairement ses portes après plusieurs cas de cancers chez des enfants ayant fréquenté l'établissement. Deux ans plus tard, les scientifiques avaient conclu à l'absence de relation de cause à effet.

Sébastien Sihra

CINÉMA

FILM SOCIALISME



Jean-Luc Godard a 80 ans. La phrase sonne bizarrement, tant il a été le représentant mondialement admiré de la jeunesse et de l'audace cinématographique. Celui qui marchait sur les mains pour conquérir Anna Karina est devenu vieux. Cela n'a jamais empêché un cinéaste de demeurer un grand artiste. Pourtant, depuis des années, Godard a perdu le contact avec la majorité des spectateurs. La projection inopinée de *Film Socialisme* dans une salle grand public aboutirait à l'abandon collectif des personnes présentes. Si l'on s'en tient au petit nombre qui sait encore qui est Godard, les commentaires sont embarrassés : « *On n'y comprend pas grand chose, il y a des images d'une beauté inouïe... mais on n'y comprend pas grand chose quand même...* » On entendait déjà cela pour *Notre musique* ou *For Ever Mozart*, les films précédents. Des scènes splendides, c'est évident. Les jeunes filles, les vieillards, l'océan, les foules, les machines, le pont des bateaux, il le montre avec un art suprême. Qu'on n'y comprenne rien, c'est moins sûr. Le propos n'est pas neuf : le monde va mal,

l'argent et la vulgarité gouvernent les âmes, aucun poète d'aujourd'hui ne saurait échapper à la mélancolie. Le problème est que Godard mêle ce ton élégiaque souvent admirable à des jeux de mots d'arrière-garde, des délires antipathiques et simplets sur les Juifs ou les Africains qui disqualifient beaucoup ses considérations sur l'état du monde. Les plans magnifiques sont pollués par des effets tuyaux-de-poêle dont on se lasse vite. Le poète est toujours là. Au fond, un génie de son envergure ne peut pas vraiment faire un mauvais film, malgré ses efforts pour tout gâcher. Il faut donc aller voir ce film de vieux jeune homme qui ratiocine mais sait peindre comme personne. **René Marx**

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Anthologies

La collection *Cabu Jazz Masters*, riche de 28 titres, présente 4 nouveautés.



Un double album est consacré au guitariste américain Barney Kessel, compagnon de Charlie Parker, d'Oscar Peterson, Louis Armstrong, Nat King Cole, Lionel Hampton, Ornette Coleman, Billie Holiday, Ella

Fitzgerald, Sarah Vaughan, Anita O'Day ou Julie London. L'anthologie rend compte des années 1953 à 1958, l'époque du Barney Kessel Quintet et des Poll Winners aux côtés du batteur Shelly Manne et du contrebassiste Ray Brown. La collection veut également rendre compte d'aspects plus méconnus de certains musiciens. Un double album rend hommage au travail du saxo-

phoniste ténor Lester Young à la clarinette avec des enregistrements réalisés de 1938 à 1958 au sein du *Count Basie Sextet*, du *Billie Holiday Orchestra* ou du *Kansas City Six*. Le « président » inconnu.

Un troisième double fait la part belle au Gil Evans arrangeur entre 1946 et 1957. C'est l'époque du *Big band* feutré, celui de Claude Thornhill et de son orchestre, puis Gil Evans arrange une session pour Charlie Parker, accompagne la chanteuse Helen Merrill avant d'enregistrer sous son propre nom en 1957. Période jazz cool rompant avec la folie du bebop.

The Jazz Messengers créés par le batteur Art Blakey sont les premiers représentants du *Hard bop*. Rythme plus marqué, swing et accent blues en réaction au jazz cool.

Quintet composé d'une section rythmique pianiste, bassiste, batteur, d'un saxophoniste et d'un trompettiste.

4 doubles albums à prix serré pour une mise en lumière particulière d'artistes incontournables. **Laure Gandebeuf**

The Jazz Messengers Art Blakey Anthologie 1954-1958
Gil Evans Anthologie 1946-1957
Lester Young The complete clarinet works 1938-1958
Barney Kessel Anthologie 1953-1958

L'AGENDA

« *Les nouvelles formes de solidarité construisent la société de demain* »

C'est le thème de l'université européenne de l'engagement, organisée par l'AFEV, association d'étudiants bénévoles qui agissent contre les inégalités dans les quartiers populaires, partout en France. Il y sera question des phénomènes d'individualisation associés aux crises actuelles et l'AFEV souhaite réfléchir à « *l'individualisme solidaire* » et réaffirmer la priorité qui doit être donnée à l'éducation. Les 24, 25, 26 Août 2010 à Lyon. www.afev.fr

« *Tous capables : du défi aux actes... les pratiques en question* »

Le GFEN, le *Groupe français d'éducation nouvelle*, tient son congrès début juillet avec une grande ambition : reprendre la main sur les affaires qui nous concernent pour que continuent à s'inventer dans tous les champs de l'éducation, de la création, du travail social, des alternatives solidaires et émancipatrices. Sur 5 jours, invités et ateliers se succéderont.

Du 5 au 9 juillet à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

www.gfen.asso.fr

« *Construire et penser le monde dès l'école maternelle* »

L'association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques organise son 8ème congrès. Elle se propose « *de mettre en lumière l'identité de l'école maternelle, première étape du développement d'une culture humaniste au plein sens du terme* ». Ce sera une nouvelle occasion d'en prouver la complexité et la richesse, ce qui fait qu'elle est irremplaçable, en particulier pour tous les enfants qui dépendent complètement et exclusivement de l'École pour réussir.

Du 1er au 3 juillet à Annecy (Haute-Savoie) www.ageem.fr

La pédagogie Freinet : une réponse aux nouveaux défis de la planète ?

C'est le thème de la 28ème rencontre internationale des éducateurs Freinet. Une journée forum sera ouverte à tous le samedi 24 juillet avec des portes ouvertes sur les ateliers de la semaine, une conférence, des tables rondes et la présence de différentes associations. Du 20 au 29 juillet à Saint-Herblain (Loire-Atlantique)

www.icem-pedagogie-freinet.org

L'enfant contemporain au cœur des contradictions

Vous posez la question « A qui appartiennent les enfants ? ». N'appartiennent-ils pas naturellement à leurs parents ?

Le rapport à l'enfance comme tout notre mode de pensée est un construit social comme l'a montré l'ethnologue Marcel Mauss. La question posée n'a pas de réponse toute faite ou simple. Cette question n'avait pas de sens jusqu'à la Révolution française. Dans les sociétés traditionnelles, sous l'emprise de l'église, les enfants appartenaient corps et âme à leurs parents. Dans notre société contemporaine occidentale, la relation « *enfant-parents* » est plus complexe.

Pourquoi justement poser cette question aujourd'hui ? Les équilibres ont-ils changé ?

Je dirais que l'enfant est aujourd'hui au centre de contradictions qui méritent d'être posées. L'enfant est fabriqué selon une stratégie définie, à un moment qui semble propice (logement, carrière...) pour les parents. Mais il est aujourd'hui le fruit d'un couple instable (pas de mariage, ni d'engagement) et, de fait, il est chargé de fabriquer la famille en s'inscrivant par sa naissance dans une lignée. Il fabrique les parents, les grands-parents. L'enfant est le fruit de l'amour du couple mais il est aussi un besoin du couple pour exister en tant que famille. Les attentes qui pèsent sur les épaules du petit enfant sont beaucoup plus fortes que dans les sociétés anciennes dans lesquelles on attendait, pour faire vite, qu'il travaille et qu'il s'occupe des vieux.

Vous évoquez dans votre livre les progrès médicaux...

Oui et là se cache une autre contradiction de notre société. La psychologie de l'enfant, la pédiatrie se sont développées. Les travaux de Boris Cyrulnik montrent par exemple que l'on a découvert « *le petit être en devenir* » présent dans le ventre de la mère avec l'importance des échanges et interactions entre elle et le bébé. Mais, dans le même temps, se développe une demande très forte de couples qui ne peuvent avoir des enfants



Martine Segalen

Ethnologue et sociologue, spécialiste de la famille et des questions culturelles. Auteure de A qui appartiennent les enfants ?, Tallandier, 2010

de pouvoir accéder à la paternité ou la maternité en passant par exemple par la gestation pour autrui, en faisant fi de tous les discours sur ce qui se construit pendant la grossesse. Une autre contradiction apparaît avec les familles recomposées. L'enfant est au cœur d'une tension entre le biologique et le social entre les parents biologiques, les adultes qui s'occupent d'eux... Il développe des attachements à plusieurs lignées quand la société est toujours régie par le code civil napoléonien qui protège « *la paix des familles* ».

Dans votre analyse de l'enfance, vous parlez d'une enfance raccourcie. Qu'entendez-vous par là ?

Je parle du fait que depuis une vingtaine

d'années l'adolescence intervient de plus en plus jeune. La société de consommation telle que nous la connaissons fabrique de petits adolescents éloignés de l'idée d'innocence et d'enfance. Pour exemple, les enfants sont exposés à la sexualité plus jeunes. Les petites filles, notamment, sexualisent leur corps beaucoup plus tôt. De même pour les jouets. Les vendeurs de jouets ne s'y trompent pas et proposent très vite aux enfants des objets techniques qui sont les mêmes que ceux des adultes. Historiquement, après une période de découverte de l'enfance qui s'est traduite par la mise à l'écart des enfants, avec notamment l'école de Jules Ferry, on assiste me semble-t-il à un retour du « *petit adulte* ».

Comment l'école s'insère-t-elle dans ce réseau autour de l'enfant ?

L'école reste un cadre de socialisation très important. C'est elle qui casse la bulle « *parent-enfant* », le cocon du couple qui dans notre société plus individualiste a investi fortement les sentiments, l'amour, l'affection. L'enfant se crée à l'école une sociabilité avec un réseau – voyez comme les goûters d'enfant se sont développés ces dernières années – qui peut aussi le transformer en clientèle captive du fait de la pression des pairs.

Vous appelez de vos vœux dans la conclusion à un service public de la petite enfance. Pour quelle raison ?

Cette conclusion ressemble un peu à un cri. Je vis comme vous dans ce monde où on nous parle de ghettos, de familles défavorisées. Je travaille actuellement sur les familles d'origine africaine et je vois toutes les difficultés auxquelles sont confrontées des mamans souvent seules pour éduquer leurs enfants. Alors que les politiques de la ville successives ont montré leurs échecs, scolariser les enfants très jeunes, principalement ceux issus de milieux défavorisés, pour apprendre la langue, la culture me semble plus que jamais une priorité.

**Propos recueillis par
Lydie Buguet**